

TCHAD
RÉPONSE RAPIDE
INONDATIONS
2022

22-RR-TCD-55359

Violet Kakyomya

Coordinateur Résident / Humanitaire

PARTIE I – APERÇU DE L'ALLOCATION

RÉSUMÉ DU PROCESSUS ET DE LA CONSULTATION :

Merci d'indiquer quand la revue après action (RAA) a été conduite et qui y a participé.

22 février 2023

La réunion de la revue après action a été faite de manière générale avec l'ensemble des partenaires et la partie gouvernementale qui sont intervenus dans la mobilisation de la réponse aux conséquences des inondations excessives de 2022. Du 16 au 18 février, un atelier sur le bilan de réponse aux inondations a été organisé pour examiner l'impact de la réponse aux inondations et les lacunes constatées en termes de leçons apprises. D'autres réunions ont été organisées d'une part par la Coordination Inter Cluster (ICC) notamment celle du 22 février pour élaborer une proposition de stratégie de retour des sinistrés des inondations et d'autres parts, l'ensemble des partenaires humanitaires et la partie étatique pour valider la stratégie de retour et définir les étapes pour sa mise en œuvre. Toutes ces réunions et atelier ont reconnu l'importance de deux allocations du CERF qui ont permis de répondre rapidement à l'appel du Gouvernement qui venait de décréter l'état d'urgence à la suite des inondations, le 19 octobre 2022 et d'organiser la réponse humanitaire en faveur des personnes affectées par les inondations. Ces réunions et ateliers ont souligné l'importance d'assurer une meilleure coordination entre les acteurs d'une part et entre les acteurs et le gouvernement d'autres parts pour une complémentarité d'action. Les visites conjointes des partenaires de mise en œuvre des projets et du gouvernement (Direction de la Solidarité Nationale) ont permis de corriger les erreurs constatées et de réorienter les ressources aux besoins les plus urgents.

Agences des Nations Unies / Organisations	Noms
FAO – Cluster Sécurité alimentaire	Marius Nodjineloum
HCR – Cluster Abris/AME/CCCM	Pierre Claver Nyandwi
HCR – Abris/AME	Laba Raoul
UNICEF – Cluster Education	Eric Ngardjimi
UNICEF – Cluster WASH	Florien Bisimwa
UNICEF - NUTRITION	Cléophas Mudahemuka
UNICEF – Protection de l'enfant	Motoyam Nanitom
UNHCR – Multisecteur réfugiés	Emmanuel Guy
UNFPA – Santé et VBG	Joel Kakitsha
OCHA – Cash Working Group	Miguel Serrano
OCHA	Damian Lilly
OCHA - IM	Bernard Bai

OCHA - CMCOORD	Sidibe Demba
OCHA	Rihanata Sawadogo
OCHA	Daouda Djouma

Merci de confirmer que le rapport final a été discuté avec l'équipe humanitaire et/ou l'équipe de pays des Nations-Unies et avec les coordinateurs sectoriels.

Oui Non

Merci de confirmer que le rapport final été partagé pour examen aux intervenants dans le pays (c-à-d les agences bénéficiaires du CERF, les coordinateurs et membres des secteurs/groupes sectoriels et les institutions gouvernementales compétentes).

Oui Non

1. PRIORISATION STRATÉGIQUE

Déclaration stratégique du Coordinateur Résident / Humanitaire :

L'allocation du CERF a permis de répondre à l'appel du Gouvernement qui venait de décréter le 19 octobre 2022 l'état d'urgence à la suite des inondations exceptionnelles dans le pays ainsi matérialiser l'engagement des Nations Unies à soutenir le Gouvernement dans la réponse aux situations d'urgence au Tchad. Ce financement a permis de répondre rapidement aux besoins les plus urgents des populations touchées par les inondations et d'être complémentaires à d'autres financements tels que celui de la Banque Mondiale, ECHO, France, la Grande Bretagne qui ont été également mobilisés pour répondre à la crise des inondations au Tchad.

Grace à ce financement, 101 219 personnes ont eu accès aux soins de santé à travers l'approvisionnement de 30 kits des médicaments (kits sanitaires d'urgence, kits antipaludiques, kits choléra), 58 920 personnes ont reçu une assistance alimentaire d'urgence à travers une modalité de transfert monétaire, 90 153 personnes ont bénéficié des abris d'urgence et des articles ménagers essentiels. Ce financement a permis également de rendre disponible l'eau potable, les kits d'hygiène et dispositifs nécessaires pour l'assainissement de 129 743 personnes au sein de la population dans les sites des sinistrés. Plus de 26 904 enfants dont 17 055 filles et 9 849 garçons) ont eu l'accès à la scolarité.

Valeur ajoutée du financement CERF :

L'allocation a contribué à la réponse à la crise humanitaire résultant des inondations exceptionnelles qui a affecté le Tchad en 2022. Ce financement a permis de répondre rapidement aux besoins prioritaires des populations affectées par les inondations et de renforcer le mécanisme de coordination de la réponse des partenaires avec l'assistance fournie par le Gouvernement à travers la collecte d'information sur les sites des personnes sinistrées, la mise à jour des besoins et des capacités de la réponse et l'organisation des réunions de coordination. Ce financement a permis entre autres de renforcer les mesures de prévention des épidémies et les capacités de prise en charge médicale dans les structures sanitaires. Ce qui a permis de renforcer les services de vaccination des enfants, la prise en charge sanitaire globale y compris la santé de la reproduction et la prise en charge des survivants (es) des violences basées sur le genre.

Les financements du CERF ont-ils permis de fournir rapidement une assistance aux bénéficiaires ?

Oui

En partie

Non

L'allocation CERF a permis de répondre rapidement aux besoins les plus urgents des populations affectées par la crise inondation. L'organisation de l'assistance à travers la modalité de transfert monétaire là où cela a été possible, a permis d'éviter des contraintes logistiques pour acheminer de l'aide humanitaire en pleine saison pluvieuse.

Le CERF a-t-il contribué à apporter une réponse dans les temps pour répondre aux besoins pour lesquels l'élément « temps » est critique ?

Oui

En partie

Non

L'aide a été fourni à temps, quand les populations touchées par les inondations et exposées aux intempéries et sans abris en avaient réellement besoin.

Le CERF a-t-il amélioré la coordination au sein de la communauté humanitaire ?

Oui

En partie

Non

L'aide a permis d'améliorer la coordination à travers la collecte d'information et la cartographie de sites des sinistrés, la mise à jour des capacités des partenaires et du gouvernement et l'appui à l'organisation des réunions de coordination de la réponse aux inondations sous le lead du Ministère du genre et de la solidarité nationale.

Les fonds du CERF ont-ils contribué à améliorer la mobilisation d'autres sources de financement ?

Oui

En partie

Non

Le financement du CERF a contribué à mobiliser les ressources supplémentaires à travers la disponibilité d'information sur la récurrence des besoins, l'analyse des besoins non couverts et le plaidoyer fait à travers l'Equipe humanitaire pays. Ainsi, la réponse humanitaire a été fournie grâce aux financements supplémentaires de la Banque mondiale, ECHO, France, la Grande Bretagne, etc.

Considérations stratégiques des quatre domaines prioritaires humanitaires¹ :

Les projets financés par l'allocation du CERF ont pris en compte les vulnérabilités spécifiques au genre et des personnes handicapées. Au total, 63 554 filles, 60 279 garçons, 55 141 femmes, 51 024 hommes et 21 356 personnes vivant avec handicap ont été atteints par l'assistance. Pour promouvoir la participation des femmes et filles à la réponse, les différents comités de préparation et de suivi de la réponse ont intégré les femmes et filles en leur sein. Il s'agit des comités de gestion des sites, comité des femmes et de prévention des violences, comité des gestions des points d'eau, comités des parents d'élèves, comité de protection communautaires, etc.

Le secteur de l'éducation a été pris en compte dans le financement pour faciliter l'intégration scolaire de 26 904 enfants (17 055 filles et 9 849 garçons) sinistrés des inondations. Plus de 735 enseignants ont bénéficié des matériels didactiques et le renforcement de capacité pour soutenir la scolarité des enfants affectés par les inondations.

En dépit de ces efforts, il y a lieu de noter que l'éducation reste une priorité dans la réponse humanitaire au regard du taux de scolarité encore faible pour les filles que les garçons et des vulnérabilités à l'égard des femmes qui constituent des obstacles majeurs au développement de la femme.

Tableau 1 : Aperçu de financement (US\$)

Montant total nécessaire à la réponse humanitaire	69,819,435
CERF	9,000,394
Fonds humanitaire commun / Fonds pour les interventions d'urgence (le cas échéant)	[À remplir]
Autres (bilatéral / multilatéral)	[À remplir]
Financement total reçu pour la réponse humanitaire (par source ci-dessus)	9,000,394

Tableau 2 : Subventions d'urgence du CERF par projet et secteur / cluster (US\$)

Agence	Code du projet	Secteur / cluster	Montant
IOM	22-RR-IOM-033	Abris et articles non alimentaires	800,000
UNFPA	22-RR-FPA-042	Protection - Violence sexiste	250,000
UNHCR	22-RR-HCR-028	Assistance multisectorielle aux réfugiés	900,855
UNHCR	22-RR-HCR-032	Abris et articles non alimentaires	700,000
UNICEF	22-RR-CEF-065	Abris et articles non alimentaires	1,008,011
UNICEF	22-RR-CEF-065	Eau, assainissement et hygiène	396,005
UNICEF	22-RR-CEF-065	Éducation	396,004
UNICEF	22-RR-CEF-077	Eau, assainissement et hygiène	703,044
UNICEF	22-RR-CEF-077	Protection - Protection de l'enfant	247,016
WFP	22-RR-WFP-057	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire	1,500,000
WFP	22-RR-WFP-066	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire	1,300,000

¹ En janvier 2019, le coordinateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

WHO	22-RR-WHO-037 Santé	799,459
Total		9,000,394

Tableau 3 : Répartition du financement du CERF par modalités de mise en œuvre (US\$)

Total des fonds utilisés directement par les agences des Nations Unies y compris l'acquisition des marchandises de secours	5,801,489
Fonds transférés aux partenaires gouvernementaux *	225,698
Fonds transférés aux partenaires ONG internationales pour mise en œuvre *	1,219,590
Fonds transférés aux partenaires ONG nationales pour mise en œuvre *	1,506,207
Fonds transférés aux partenaires de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge *	247,410
Total fonds transférés aux partenaires (IP) *	3,198,905
Total	9,000,394

* Les chiffres indiqués dans le tableau 3 sont basés sur les rapports de projet (partie II, sections 1) et doivent être cohérents avec l'aperçu des sous-subsidies en annexe.

2. PRIORISATION OPÉRATIONNELLE

Aperçu situation humanitaire (en anglais pour publication en ligne) :

Since the onset of the rainy season in June 2022, Chad has received above-average rainfall resulting in severe flooding in the southern half of the country. By end of October, over one million Chadians were affected by the floods, with 18 out of 23 provinces impacted. The southern part of the country was hit the hardest, but the flooding also struck some eastern provinces such as Sila causing rivers to overflow their banks. In the capital, N'Djamena, several neighborhoods are entirely submerged, with people having been forced to flee their homes. Some 465,000 hectares of agricultural land have been destroyed, which could further aggravate the already critical food insecurity situation in the country. The government declared a state of emergency on 19 October. By comparison, 256,000 people were affected by flooding in Chad in 2021 and 388,000 in 2020.

Utilisation opérationnelle de l'allocation CERF (en anglais pour publication en ligne) :

This was a two-stage allocation: CERF initially provided a \$5m RR allocation in September, and then in October a top-up of \$4m, bringing the total allocation to \$9m. The allocation enables UN agencies and their partners to provide life-saving assistance covering food, education, health, protection, shelter and non-food items (SNFI), water and sanitation (WASH).

Personnes ayant reçu une assistance directe :

Le CERF a directement atteint 229 998 personnes sinistrées des inondations dans la ville de N'Djaména et dans les provinces du Lac, de Chari Baguirmi, de Sila, de Logone Occidentale et de Mandoul. Le ciblage a été fait sur la base des enregistrements initiés par les autorités locales et les partenaires de mise en œuvre des projets. Le cumul des personnes atteintes est obtenu sur la base des réalisations par projet, par secteur, par catégorie des personnes et par zone en évitant les doublons. Ainsi, l'assistance a atteint 45 543 réfugiés, 72 000 déplacés internes, 11 386 personnes de la communauté hôte et 101 279 autres personnes touchées par l'assistance. De ces personnes, 21 356 vivent avec handicaps. Ce chiffre (229 998 personnes) est en augmentation de 17% de la cible initiale de 195 573 personnes suite à la prise en compte des nouveaux déplacés et sinistrés enregistrés dans la province du Lac.

Personnes ayant reçu une assistance indirecte :

Plus de 15 000 personnes ont indirectement bénéficié de l'assistance réalisées avec le financement du CERF. Ces personnes ont eu accès à l'eau potable et aux différentes sensibilisations sur l'hygiène et assainissement dans et autour des sites, l'accès aux soins de santé primaire et l'accès à l'éducation.

Tableau 4 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par secteur / cluster *

Secteur / cluster	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Éducation	0	0	21,615	22,497	44,112	147	588	17,055	9,849	27,639
Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire	13,935	11,400	18,472	15,113	58,920	12,969	10,976	17,599	17,376	58,920
Santé	24,793	24,317	26,859	25,310	101,279	24,793	24,317	26,859	25,310	101,279
Assistance multisectorielle aux réfugiés	7,881	5,242	4,069	4,102	21,294	15,371	12,884	14,232	14,232	56,719
Protection – Protection de l'enfant	2,500	2,500	7,000	8,000	20,000	1,204	1,091	6,515	6,727	15,537
Protection – Violence sexiste	10,257	5,462	8,461	2,031	26,211	11,600	6,101	10,020	3,900	31,621
Abris et articles non alimentaires	22,430	18,527	22,703	19,820	83,480	17,172	14,945	29,982	28,045	90,144
Eau, assainissement et hygiène	25,376	23,424	38,064	35,136	122,000	26,988	24,910	40,478	37,367	129,743

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

Table 5 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par secteur / cluster *

Categories	Prévu	Atteint
Réfugiés	16,715	45,543
Retournés	0	0
Déplacés internes	72,000	72,000
Communautés d'accueil	4,579	11,386
Autres personnes touchées	101,279	101,069
Total	194,573	229,998

Tableau 6 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par sexe et âge *

Sexe & âge	Prévu	Atteint	Nombre de personnes handicapées (PwD) assistées grâce au financement du CERF	
			Prévu	Atteint
Femmes	47,650	55,141	5,968	4,578
Hommes	43,383	51,024	5,724	4,533
Filles	53,392	63,554	7,544	6,310
Garçons	50,148	60,279	6,662	5,934
Total	194,573	229,998	25,898	21,355

PARTIE II – APERÇU DES PROJETS

3. RAPPORTS DES PROJETS

3.1 Rapport du projet 22-RR-IOM-033

1. Information sur le projet			
Agence :	IOM	Pays :	Tchad
Secteur / cluster :	Abris et articles non alimentaires	Code du projet :	22-RR-IOM-033
Titre du projet :	Assistance d'urgence en abris et articles ménagers essentiels pour les personnes déplacées à cause des inondations à N'Djamena et dans le Lac.		
Date de début :	30/11/2022	Date de fin :	29/05/2023
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>
Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :		US\$ 13,500,000
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :		US\$ 267,200
	Montant reçu du CERF :		US\$ 800,000
	Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :		US\$ 249,840
	Partenaires gouvernementaux		US\$ 0
	Partenaires ONG internationale		US\$ 249,840
	Partenaires ONG nationale		US\$ 0
Croix Rouge / Croissant Rouge		US\$ 0	

2. Résumé des résultats obtenus

Grâce à cette subvention CERF, l'OIM a pu délivrer de l'assistance en articles ménagers essentiels (AME) et en abris à 22 850 déplacées internes (6519 hommes, 6354 femmes, 5480 garçons, 4497 filles). Dans la province du Lac, 1650 personnes ont reçu les kits d'abris et AME dans les sites de Magaar et Kaya ; et 7540 personnes ont bénéficié d'un kit AME à N'Djamena. Par ailleurs, à travers l'organisation Première Urgence Internationale, qui a été employé comme partenaire de mise en oeuvre, OIM a construits les abris d'urgence pour 450 personnes dans les sites de déplacement à N'djamena : notamment Koudoul et Miskin.

Quant aux interventions en abris, le nombre total d'individus atteint est 9352 individus (8253 ont reçu une assistance en abris, et 1100 individus ont reçu des kits d'abris). Pour les interventions en articles ménagers essentielles (AME) et hygiène 2450 ménages soit 14,597 individus (6857 hommes, 7740 femmes) ont été atteint. Donc tous les cibles pour ce projet ont été atteints et dépassé.

Le ciblage de ménages était basé sur un ensemble de critères de vulnérabilité : l'âge des personnes et la composition du ménage, le nombre de femmes enceintes et allaitantes, le nombre d'enfants, le nombre de personnes âgées, d'après les critères définis par le cluster

AME-Abris sur la base de consultations avec les autorités traditionnelles et communautés affectées. Les sites ont été sélectionnés après un exercice d'évaluation du terrain conduit dans la région affectée.

Les abris ont permis aux populations vulnérables et aux autres populations affectées de disposer d'un logement temporaire. Bien que 39% des répondants à l'enquête post-distribution (PDM) aient indiqué préférer l'assistance en abris, 45% auraient préféré de l'assistance en espèces ou en vivres. Pour les futurs interventions, l'OIM prendra ce dernier en compte.

Pour les AME, en fonction des capacités et la matrice des gaps et des besoins généré au niveau du cluster, un site a été identifié. Les kits AME ont permis à la population d'améliorer ses conditions de vie, car elle avait perdu ses biens à cause des inondations. Les ustensiles de cuisine ont permis à la population affectée de renforcer sa sécurité alimentaire et sa nutrition, tandis que les moustiquaires incluses dans le kit NFI ont permis d'améliorer les conditions sanitaires. Plus des trois quarts (76%) des bénéficiaires de kits AME estiment que les AME sont adaptés à leurs besoins. Dans l'ensemble, la totalité des répondants du PDM ont estimé que l'assistance avant contribué de manière significative à répondre à leurs besoins.

La sélection du partenaire de mise en œuvre à N'Djamena s'est avérée très efficace, en particulier en termes de mise en œuvre pour répondre aux inondations dans la ville. Par conséquent, IOM a sélectionné PUI sur la base de plusieurs critères : leur accès, leur présence dans ces deux sites, critères/modèles d'abris et le temps de réponse, etc. PUI a fait preuve d'un haut niveau de professionnalisme en termes de réponse rapide et de collaboration avec les clusters. PUI, avec le soutien de l'OIM, a pu construire 300 abris à Koundoul et 150 abris à Miskine. Les critères de sélection des sites et des bénéficiaires étaient basés sur la matrice des vulnérabilités et de la matrice du Gap.

3. Modifications

Il n'y a pas eu d'écart réel par rapport à la portée et aux objectifs du projet au cours des phases du projet.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Abris et articles non alimentaires									
	Prévu					Atteint				
Catégorie	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	6,030	5,427	4,623	4,020	20,100	6,519	6,354	5,480	4,497	22,850
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	6,030	5,427	4,623	4,020	20,100	6,519	6,354	5,480	4,497	22,850
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	905	814	693	603	3,015	4	3	0	0	7

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Les bénéficiaires indirects sont considérés comme le cercle familial des bénéficiaires, les fournisseurs et leurs familles, les magasins locaux et les vendeurs à proximité des sites. La méthode de calcul est basée sur la taille moyenne des ménages, qui sera multipliée par le Target total, avant d'en soustraire les bénéficiaires directs : 14910 personnes. Pour les abris, 4650 individus bénéficient indirectement. Pour les AME : 10290 individus bénéficient indirectement.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet Favoriser l'accès à une assistance en abris et articles ménagères essentielles dans les sites de personnes déplacées de la Province du Lac et N'Djamena

Résultat 1 Les personnes bénéficiaires vivent dans des abris dignes et sûrs

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster Abris et articles non alimentaires

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	SN.1a Nombre de personnes ayant reçu une aide en abris, en nature	5400	8253	List des Beneficiaries
Indicateur 1.2	SN.1b Nombre de kits d'abris distribués, en nature	900	1100	Bénéficiaires List, rapport financier, photo

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur à la conception du projet le nombre de bénéficiaires fut calculé par le nombre de personnes par ménage en moyenne. Après la distribution les vraies tailles de ménages furent connues.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Mise à jour des listes des bénéficiaires	IOM-PUI
Activité 1.2	Sélection d'une entreprise	IOM-PUI
Activité 1.3	Construction des abris avec main d'œuvre locale	ENTREPRISE-PUI
Activité 1.4	Signature des procès-verbaux pour la livraison	IOM-PUI
Activité 1.5	Enquête de satisfaction post distribution	IOM-PUI

Résultat 2 Les personnes bénéficiaires reçoivent des Articles Ménagers Essentiels (AME)

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster Abris et articles non alimentaires

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	SN.2a Nombre de personnes ayant reçu une aide en articles non alimentaires de base (e.g. AME), en nature	14700	14597	Bénéficiaire List, PO, photos

Indicateur 2.2	SN.2b Nombre de kits articles non alimentaires de base (e.g. AME) distribués, en nature	2450	2450	Bénéficiaire List, PO, photos
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur		A la conception du projet le nombre de bénéficiaires fut calculé par le nombre de personnes par ménage en moyenne. Après la distribution les vraies tailles de ménages furent connues.		
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 2.1	Ciblage des bénéficiaires	IOM		
Activité 2.2	Achat, transport et stockage des kits	IOM		
Activité 2.3	Distribution des kits	IOM		
Activité 2.4	Enquête de satisfaction post distribution	IOM		

7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés² qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)³ :

L'OIM a impliqué les communautés cibles dans toutes les phases du projet. Cela a compris des séances de consultation et sensibilisation avec des représentants des communautés, y compris des femmes, au début du projet pour expliquer aux bénéficiaires la nature et le but de l'assistance. Au cours du projet, le staff de l'OIM a conduit des visites de terrain régulières pendant lesquelles il a accueilli tout retour ou plainte de bénéficiaires. Les bénéficiaires ont aussi été informés du mécanisme de plainte de l'OIM (la Ligne Verte) afin de prendre en compte leurs retours d'information pour de futurs projets. En outre, une enquête post-distribution (PDM) a été conduite pour collecter l'opinion et l'expérience des bénéficiaires quant à l'assistance afin d'améliorer les futures interventions de l'OIM.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Pendant la période de projet, l'OIM a reçu 297 appels sur la ligne verte, dont 163 étaient les demandes d'assistance, 12 remerciements, 1 appel sur la qualité d'assistance et 2 questions sur la méthodologie de sélection de bénéficiaires. Le reste des appels était de nature divers, la plupart étant les demandes de services qui ne sont pas fournies par les projets de l'OIM, comme le crédit forfait pour les téléphones portables. En termes de leçons apprises, l'OIM retient qu'il est nécessaire de communiquer plus largement sur les mécanismes de plaintes afin d'encourager leur usage par les populations affectées. Il est d'ailleurs prévu dans des futurs projets d'organiser des visites

² En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

³ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

de sites dédiées à l'AAP pour des échanges directs avec les bénéficiaires sur l' AAP et les mécanismes de plaintes et les possibles contraintes ou barrières qu'ont les plus personnes les plus vulnérables dans l'accès à ces mécanismes.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

Conformément aux engagements de l'OIM de protéger les populations affectées contre l'exploitation et les abus sexuels (EAS), une série de mesures a été prises pour prévenir, atténuer les risques d'EAS et y répondre. Les mesures incluent, l'identification et l'élaboration d'actions d'atténuation des risques d'EAS à intégrer dans tous les secteurs de réponse ; le renforcement des capacités des travailleurs de première ligne, des partenaires de mise en œuvre, des autorités nationales et autres pour faire face à l'EAS ; le renforcement ou l'établissement, le cas échéant, de mécanismes de plainte et de retour d'information sûrs et accessibles aux populations touchées pour qu'elles puissent faire part de leurs préoccupations en matière d'EAS ; le soutien et la participation active à la réponse inter-agences et collective à la PEAS au niveau national et/ou régional ; et la prise de mesures pour s'assurer que les survivant.e.s de l'EAS, en plus des survivants de la violence basée sur le genre, ont accès à des services d'assistance et de soutien de qualité et en temps opportun. Par ailleurs, tous les staffs de l'OIM ainsi que les partenaires de mise en œuvre ont reçu une formation en PEAS comme préalable pour pouvoir mettre en œuvre ce projet.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

L'OIM intègre dans ses activités les perspectives liées à l'âge, au genre et à la diversité (Age, Gender and Diversity (AGD)) en s'assurant que toutes les interventions soient inclusives et sensibles au contexte et à la population marginalisée. Ainsi, depuis la conception du projet jusqu'à sa mise en œuvre, l'OIM s'assure de l'inclusivité de son activité en sensibilisant ses actions telles que la promotion des kits d'hygiène pour les femmes dans les kits NFI et les installations de WASH, la sélection des bénéficiaires est faite sur la base de critères de vulnérabilité (femmes chefs de famille, nombre de personnes âgées dans la famille...).

e. Personnes handicapées (PwD) :

Dès la phase de conception, l'équipe de l'OIM prend en considération les différents besoins des personnes handicapées en matière d'abri et s'assure que l'installation de tous ses services répond à des normes de qualité élevées et respecte l'inclusivité des personnes handicapées. Lors de la sélection des bénéficiaires, l'OIM s'assure de prioriser les personnes handicapées. En coordination avec les leaders communautés, l'OIM a distribué les kits AME directement chez les personnes handicapées et âgées pour leur éviter de se déplacer. La construction des abris pour les bénéficiaires handicapés et âgés est commencée en priorité et une attention particulière est portée à la taille des ouvertures et à l'orientation des abris.

f. Protection :

L'OIM garantit que les risques de protection sont pris en compte lors de la conception du projet et atténués lors de sa mise en œuvre. Par conséquent, la coordination avec le cluster et les acteurs de la protection est fortement soulignée, en particulier pour la planification du site et la construction des abris. Lors de la mise en œuvre des abris, les normes et les procédures ont été respectées sur le terrain, ce qui a permis d'atténuer les risques auxquels sont exposés les femmes et les groupes marginalisés. Les femmes et personnes handicapées et âgées sont sélectionnées en priorité pour la distribution de l'assistance. Les abris sont réalisés au nom de la femme de chaque ménage afin de garantir qu'elle et ses enfants ne soient pas dépourvus d'abri en cas de conflit familial. L'OIM s'assure aussi que les abris soient proches des latrines et des points d'eau pour améliorer la sécurité des femmes et des filles et limiter les risques de violence basée sur le genre. Les visites régulières du staff de l'OIM permettent de faire remonter d'éventuels risques et plaintes, et l'OIM assure la présence de staff féminin pour favoriser l'expression des femmes quant à leurs plaintes ou retours.

g. Éducation :

N/A

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Non	Non	NA

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

[À remplir]

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
[À remplir]	[À remplir]	US\$ [À remplir]	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant
[À remplir]	[À remplir]	US\$ [À remplir]	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant
[À remplir]	[À remplir]	US\$ [À remplir]	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
<i>L'UNCERF a octroyé 800 000 USD à l'OIM pour soutenir sa réponse aux inondations au Tchad</i>	https://rodakar.iom.int/fr/news/luncerf-octroye-800-000-usd-loim-pour-soutenir-sa-reponse-aux-inondations-au-tchad?fbclid=IwAR3oMmUE_uu77ufOJqTU-UKrFb-yS6z4glDdAs0N5oL9MOQc3QGHl3wzxX8

3.2 Rapport du projet 22-RR-FPA-042

1. Information sur le projet			
Agence :	UNFPA	Pays :	Tchad
Secteur / cluster :	Protection - Violence sexiste	Code du projet :	22-RR-FPA-042
Titre du projet :	Offre de services pour la réponse aux Violences Basées sur le Genre et Abus et Exploitation Sexuels, incluant l'accès aux services de santé reproductive (SR)		
Date de début :	15/11/2022	Date de fin :	14/05/2023
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>
Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :		US\$ 1,500,000
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :		US\$ 250,000
	Montant reçu du CERF :		US\$ 250,000
	Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :		US\$ 86,991
	Partenaires gouvernementaux		US\$ 0
	Partenaires ONG internationale		US\$ 0
	Partenaires ONG nationale		US\$ 86,991
Croix Rouge / Croissant Rouge		US\$ 0	

2. Résumé des résultats obtenus

Grâce à cette subvention CERF Rapide Réponse l'UNFPA et ses partenaires ont amélioré l'offre de services pour la réponse aux Violences Basées sur le Genre et Abus et Exploitation Sexuels, incluant l'accès aux services de santé reproductive (SR). Après de fortes précipitations des pluies qui avaient affectées une bonne partie du Pays, notamment la Capitale N'Djamena depuis la fin du mois d'août 2022, provoquant de graves inondations et des débordements de cours d'eau qui ont fait des victimes et causé des dégâts considérables, Il était urgent de fournir des services de santé sexuelle et reproductive et de lutte contre la violence liée au genre aux femmes et aux jeunes filles les plus touchées par les inondations. Avec ce fond CERF RR, UNFPA a veillé à ce que les femmes et les jeunes filles aient un accès ininterrompu à des services de base constitués par les activités vitales pour la promotion de la santé sexuelle et reproductive notamment les services de consultations prénatales, les consultations post-natales, la planification familiale, la prise en charge des survivants de violence sexuelle, le renforcement de capacité, l'amélioration des connaissances des communautés sur les violences basées sur le genre et les pratiques néfastes, et tout autre besoin exprimé par les acteurs humanitaires qui étaient présents dans les 20 sites de réceptions des sinistrés d'inondation à N'Djamena notamment à Koundoul 1, Toukra 2, Toukra 1, Lycée Walia, Mara Centre, Toukra Centre de santé, Milezi, Mbayam, Walia Hadjarai, Karkandjeri, Toukra enclavé (Ayoub), Miskine, Kabé, Drote, Koundoul 2 (Centre), Eglise Walia, Foulga Doyle, Wilio et le site Here Wadjibe.

Dans les 20 sites de réceptions des sinistrés touchés par les inondations, les femmes et les filles étaient particulièrement exposées aux risques de protection, en raison du manque de sécurité, des taux élevés d'abandon scolaire et de l'insuffisance des installations sanitaires et des abris. Par conséquent, l'UNFPA, par le biais du mécanisme de coordination du Sous-Cluster VBG a mis en œuvre des activités qui ont aidé à réduire le risque de violence sexuelle et sexiste pour les femmes, les adolescentes et les jeunes femmes touchées par les inondations. Le financement CERF RR a permis à UNFPA de mettre tout en œuvre pour veiller à ce que les femmes et les jeunes filles

des zones ciblées par les inondations aient accès à des interventions d'atténuation des risques de violence liée au sexe, conformément aux normes minimales inter institutions pour la violence liée au sexe dans les situations d'urgence. Les activités de prévention des VBG comprenaient : l'organisation des séances d'information pour les délégués des différents sites de réception des sinistrés y compris la création d'un comité d'alerte de 35 personnes sur les cas de VBG ; le partenaire de l'UNFPA, l'AFJT (Association des Femmes Juristes Tchadiennes) a organisé des séances de travail avec les comités d'alerte sur leur rôle dans la lutte contre les VBG.

En termes d'activités de réponse aux VBG ; les conseillers/juristes ont été déployés dans les sites de réceptions où environ 533 cas de VBG ont été documentés soit 19% de cas d'agressions physiques, 5% de cas de violence sexuelle, 38% de violence émotionnelle, 36% de cas de déni de ressources, 2% de cas de mariage forcé. Les référencement ont été fait vers le Centre Intégré de Services Multisectoriels (CISM) de prise en charge des survivant(e)s au CHU Bon Samaritain de Walia appuyé par l'UNFPA. L'UNFPA a également pu soutenir l'équipement des espaces sûrs/bureaux d'écoute pour faciliter les interventions de collecte de données et l'accueil des survivantes. Les chargés d'écoute faisaient des rotations hebdomadaires sur les principaux sites les plus peuplés.

En ce qui concerne les services intégrés de la Santé Sexuelle et Reproductive (SSR), L'UNFPA Tchad avec son partenaire ASTBEF ont couvert les 6 sites les plus peuplés (Toukra 1, Toukra 2, Milezi, Koundoul 1, Koundoul 2 et N'Guéli pont) d'un total de 173 046 personnes (environ 68% de l'ensemble de la réponse d'urgence en SSR à N'Djamena et dans la province voisine de Chari Barguimi). Les services critiques du Dispositifs Minimum d'Urgence (DMU) pour la SSR ont été renforcés par le redéploiement de 8 sages-femmes (5 sages-femmes humanitaires formées par l'UNFPA et 3 sages-femmes de 2 des hôpitaux de district dans les zones les plus touchées (districts sanitaires de Toukra et Farcha Nord)). Ces sages-femmes ont fourni des services de DMU dans 3 postes de santé de la SR mis en place par l'UNFPA (Farcha Milezi, Koundoul 2, Toukra 1) et 3 clinique mobile à Koundoul 1, Toukra 2 et N'Guéli pont mise en place par l'ONG internationale PUI et IRC avec l'appui de l'UNFPA.

3. Modifications

Le projet n'a pas connu de modification.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Protection - Violence sexiste									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	10,257	5,462	8,461	2,031	26,211	11,600	6,101	10,020	3,900	31,621
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	10,257	5,462	8,461	2,031	26,211	11,600	6,101	10,020	3,900	31,621
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	102	51	84	20	257	69	43	74	14	200

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Au début de la crise, l'UNFPA Tchad a distribué 4 Kits 2A (1kit 2A 8 cartons), 1 Kit 1A, 2 Kit 3, 1 Kit 4, 3 Kit 5, 1 Kit 6A et 1 Kit 6B de santé reproductive inter-agences (IARH) prépositionnés pour la gestion clinique des viols, des accouchements propres et sûrs, des méthodes contraceptives modernes pour la planification familiale, y compris des distributions gratuites de préservatifs masculins au niveau communautaire et les accouchements au milieu communautaire. Les hôpitaux de districts touchés ont également reçu des kits pour les accouchements assistés en milieu hospitalier et la gestion sûrs des soins post-avortement. Ces distributions ont été accompagnées de séances de formation des sages-femmes et les partenaires sur l'utilisation du contenu des kits. 31,621 personnes dont 11,600 femmes, 6,101 hommes, 10, 020 filles et 3 900 garçons ont été sensibilisés sur les questions de VBG et AES dans les différents sites d'accueil des sinistrés des inondations. Pendant que 17,701 bénéficiaires composés des 11,600 femmes et 6,101 hommes ont été sensibilisés sur les thématiques de la santé sexuelle et reproductive et ont bénéficiés des services rendus possible par les kits inter-institutions de santé reproductive. Les bénéficiaires ont été sensibilisés sur la disponibilité des services de base constitués par les activités vitales pour la promotion de la santé sexuelle et reproductive notamment les services de consultations prénatales, les consultations post-natales, la planification familiale et la prise en charge des survivants de violence sexuelle. Les messages de prévention de VBG et l'importance des consultations prénatales, des consultations post-natales, de la planification familiale et de la prise en charge des survivants de violence sexuelle ont constitué l'orientation principale des sensibilisations. Plusieurs bénéficiaires ont été touchés par les différentes séances de sensibilisation sur la VBG, ses conséquences, les recours/services disponibles et les droits SSR.

L'UNFPA avec son IP, le Réseau de Jeunes pour le développement et le Leadership au Tchad/RJDLT a soutenu la distribution de plus de 8100 kits de dignité et kits d'hygiène menstruelle aux jeunes filles et aux femmes en âge de procréer (15 à 49 ans). Les processus d'achat internationaux pour plus de kits IARH, de tentes et de kits de dignité ont également été poursuivis et installés dans plusieurs sites. Depuis le début de la réponse en octobre 2022 jusqu'à sa fin, les sages-femmes ont enregistré aucun décès maternel. Nous notons aussi parmi les réalisations, la prise en charge clinique et l'offre de service de soutien psychosocial de première ligne à 8 survivantes de VBG, 187 accouchements, 1454 nouvelles utilisatrices d'une méthode contraceptive moderne (MCM), 637 renouvellements d'une MCM, 5118 consultations prénatales et 228 consultations de soins postnatals. L'UNFPA Tchad a également travaillé en étroite collaboration avec le programme national de coordination du VIH au niveau des districts sanitaires et avec l'ONUSIDA qui a assuré le conseil, le dépistage et le lien avec les soins pour les femmes vivant avec le VIH/SIDA. Sur les 213 des 262 complications obstétricales et néonatales, y compris les avortements sans risque, les patientes ont été orientées vers les principaux hôpitaux de référence des zones touchées, à savoir l'hôpital de district de Toukra, le CHU Mère et enfants et l'hôpital de la Paix, à Farcha Nord, pour une prise en charge plus approfondie.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet	Offrir un accès à l'information et aux services multisectoriels de réponses aux VBG/EAS aux personnes sinistrées (particulièrement les femmes et les filles)			
Résultat 1	26,211 personnes affectées par les inondations, en particulier les femmes et les filles reçoivent des informations et ont accès aux services multisectoriels de réponses aux VBG/EAS			
Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Secteur / cluster	Protection - Violence sexiste			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	PS.2 Nombre de personnes recevant un soutien psychosocial VBG et/ou une prise en charge des cas VBG	420	533	Formulaire admission, registre incident
Indicateur 1.2	PS.1b Nombre d'espaces sûrs pour les femmes et les filles créés, renforcés ou appuyés	7	8	Bordereau de livraison des tentes et équipements (Toukra 2, Farcha 2, Koundoul 2, Guilmei 1, Kalambari 1)

Indicateur 1.3	PS.1a Nombre de personnes ayant accès à des espaces et/ou des centres sécurisés adaptés aux femmes et aux filles	18,718	19, 950	Rapport SR/ rapport activités avec les jeunes / services de prévention VBG
Indicateur 1.4	Nombre de femmes et filles bénéficiant de kits de gestion de l'hygiène menstruelle et/ou de kits dignité.	3500	8,100	Liste de distribution avec empreintes/signatures des bénéficiaires.
Indicateur 1.5	Nombre de personnes touchées par les sessions d'information et/ou les messages sur les VBG/SR, la prévention et l'accès aux services	26,211	31,621	VBG : Rapport d'activités sensibilisation dans les sites. Rapport sensibilisation AFJT Santé de la Reproduction/SSR : Rapport hebdomadaire et mensuelles des sages-femmes humanitaires (7886 services directs en SSR et 5500 bénéficiaires des kits de l'hygiène menstruelle.

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur Les résultats escomptés sont atteints grâce à la bonne planification et au suivi. Pendant la mise en œuvre du projet le nombre des bénéficiaires a augmenté suite à la persistance des fortes pluies occasionnant de nouvelles inondations. L'équipe de réponse était obligée d'ajuster les cibles avec de nouvelles vagues des déplacements de la population

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Déploiement de 12 chargés d'écoute pour prévention et réponse VBG	AFJT : UNFPA a fourni au partenaire de mise en œuvre les moyens nécessaires pour déploiement de 12 chargés d'écoute pour prévention et réponse VBG
Activité 1.2	Mise en place et renforcement de dispositifs Espaces sûrs pour les services VBG/EAS (équipements et outils)	UNFPA : L'équipe de l'UNFPA ont organisé la mise en place et renforcement de dispositifs Espaces sûrs pour les services VBG/EAS (équipements et outils)
Activité 1.3	Collecte de données VBG	UNFPA : L'équipe de l'UNFPA et les chargés de gestion de l'information selon la spécialisation ont organisé la collecte de données VBG
Activité 1.4	Renforcement du système de référencement au travers des OSC à Ndjamena	AFJT / UNFPA/ Ministères Genre : UNFPA a fourni aux partenaires de mise en œuvre les moyens nécessaires pour le renforcement du système de référencement au travers des OSC à Ndjamena
Activité 1.5	Approvisionnement et distribution en kits de gestion de l'hygiène menstruelle et/ou de kits dignité	UNFPA, le Ministère de Genre et la Solidarité Nationale, Réseau de Jeunes pour le développement et le Leadership au Tchad/RJDLT, Gestionnaires des sites CRT et AfriCompetence]
Activité 1.6	Sensibilisation/Session d'information sur les risques de VBG/EAS/SR, les voies de recours, les services disponibles avec déploiement jeunes volontaires	VBG/AES : AFJT : SSR et Prise en charge cliniques des violences sexiste : UNFPA, sages-femmes humanitaires, les Médecin Chefs des districts sanitaires de Farcha Nord, Toukra, Koundoul

Résultat 2 12,288 personnes (femmes en âge de procréer et jeunes filles) ont accès à des services de qualité SR comme point d'entrée pour la prise en charge clinique des cas de violence sexuelle

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster Protection - Violence sexiste

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	SP.2b Nombre de personnes recevant de services rendus possibles par des kits inter-agences de santé reproductive d'urgence	12,288	13,386	Rapport hebdomadaire et mensuelles des sages-femmes humanitaires (7,886 services en SSR et 5,500 bénéficiaires des kits de l'hygiène menstruelle.)
Indicateur 2.2	SP.2a Nombre de kits de santé reproductive inter-agences d'urgence livrés	6	12	Bordereau de livraison et remise de Kits aux cliniques mobiles (1 Kit 1A, 5 Kit 2A et 2 kits 2B, 1 Kit 3 ; 1 Kit 4 ; 1 Kit 5 ; 1 kits 6A des kits de santé reproductive inter-agences (IARH))
Indicateur 2.3	SP.5 Nombre de personnes accédant aux services médicaux en matière de VBG et/ou de santé sexuelle/reproductive(2,564 femmes en âge de procréer)	2,564	7,886	Rapports mensuels des activités SSR des sages-femmes humanitaires ; les rapports des comité Santé des différents sites ; les rapports des districts sanitaires de Farcha Nord, Toukra et Koundoul
Indicateur 2.4	Nombre de dispositifs de services SR mis en place au niveau des sites de sinistrés faisant office de points d'entrée pour SR/VBG	5	6	Les rapports des districts sanitaires de Farcha Nord, Toukra et Koundoul (2 à Farcha - Milezi, 1 à Toukra 1 et 1 à Toukra 2 et 1 à Koundoul 1 et 1 Koundoul 2).

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur UNFPA en partenariat avec le DSP de Ndjama ont déployé les sages-femmes pour assurer la disponibilité des services de santé de la Reproduction de qualité en stratégie mobile pour 6 mois. Une bonne planification avec les partenaires ont permis l'atteinte de tous les résultats. Pendant la mise en œuvre du projet, le nombre des bénéficiaires a augmenté suite à la persistance des fortes pluies occasionnant de nouvelles inondations. L'équipe de réponse était obligée d'ajuster les cibles avec de nouvelles vagues des déplacements de la population

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 2.1	Déploiement et renforcement de capacités de 8 sages femmes humanitaires servant de points d'entrée pour services SR/VBG (clinique mobile et fixe)	UNFPA en collaboration avec ses partenaires le Ministère de la Santé Publique/MSPSN DSPSN a organisé le déploiement et renforcement de capacités de 8 sages-femmes humanitaires qui ont servi de points d'entrée pour l'offre de services SR/VBG. Farcha Nord (2),

		Toukra I (2), Toukra II (1), Ngueli pont sinistrés (2), Koundoul 1. Les districts sanitaires de Farcha Nord, Toukra, Koundoul, UNFPA et ASTBEF.
Activité 2.2	Approvisionnement et installation de 5 dispositifs tentes et en Kits d'urgence SR (post viol) / consommables	UNFPA a mis tous les moyens en œuvre pour réaliser l'approvisionnement en Kits d'urgence SR (post viol) / consommables et l'installation des tentes.
Activité 2.3	Achat et distribution des équipements médico techniques et médicaments	UNFPA a procédé à l'achat et distribution des équipements médico techniques et médicaments
Activité 2.4	Collecte de données de la SR désagrégées par sexe et âge et de qualité	UNFPA à travers les sages-femmes humanitaires déployées

7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés⁴ qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)⁵ :

UNFPA et ses partenaires ont une méthode de travail qui comprend la transparence, la responsabilité et la délibération (considérées comme des compétences civiques) et fait la promotion de la participation locale tout au long du cycle de vie du projet. Nous travaillons avec des communautés fragiles, vulnérables et mobiles, en impliquant les membres de la communauté en tant que participants et non en tant que bénéficiaires. Les bénéficiaires ont été impliqués dans la conception du projet et dans le suivi. Des échanges ont été organisés par les partenaires d'implémentations directes de l'UNFPA (les chargés d'écoutes de l'AFJT et les sages-femmes humanitaires) et ceux des autres agences/organisations de manière régulière afin de corriger les lacunes et de répondre aux problèmes ou besoins énumérés pour l'efficacité de l'assistance. L'implication des bénéficiaires a respecté l'approche sensible au genre afin que les avis des femmes, filles, jeunes et des hommes soient pris en compte.

UNFPA écoute, apprend et explique ses intentions et performances aux femmes et aux hommes, aux filles et aux garçons avec lesquels il travaille, en les impliquant en tant que décideurs à chaque étape du programme. Ayant, la responsabilité envers les communautés, UNFPA est guidé par trois principes directeurs qui reflètent les trois normes humanitaires fondamentales et sont les suivants :

1. Les communautés reçoivent une assistance appropriée et pertinente à leurs besoins.
2. Les communautés connaissent leurs droits, ont accès à l'information et participent aux décisions qui les concernent.
3. Les communautés ont accès à des mécanismes sûrs et réactifs pour traiter les plaintes.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

⁴ En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

⁵ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

Toutes les plaintes remontées, quel que soit la voie (mécanisme inter organisation ou plainte directe à l'UNFPA) ont été traitées dans un délai de 3 jours en moyenne y compris le retour d'information suivant les procédures internes. Tout bénéficiaire avait accès aux différents mécanismes de mise en place et s'adressait directement à l'UNFPA à travers le personnel présent sur le terrain informé sur le schéma de gestion des plaintes. Les principes d'éthique ont été appliqués afin de garantir la confidentialité. Il y avait aussi la présence de points focaux du Ministère du Genre et les Gestionnaires de site pour toutes remontée de plaintes. Une ligne verte gérée par la Maison Nationale de la Femme était disponible.

D'autres retours d'information ont été reçus par les partenaires de mise en œuvre de la DSPP (Délégation de la Santé Publique et de la Prévention) , AFJT, ASTEBF et d'autres partenaires œuvrant dans les mêmes secteurs (ADRAH, INTERSOS, IRC, PUI , Alima-Alerte Santé et MSF) sur le terrain qui sont en contact avec les populations affectées. Le retour d'information s'est fait à travers le personnel des partenaires de mise en œuvre et aussi le staff des autres organisations ayant remonté l'information. Lors de mission de suivi et de supervision, les discussions ont été organisées avec les bénéficiaires pour recueillir directement des plaintes et/ou faire le retour des informations. Le type de mécanisme de retour d'information utilisé a été adapté au contexte et au type d'action. Les bénéficiaires ont été impliqués afin de déterminer les meilleures modalités pour laisser des commentaires ou des plaintes. Ceci inclut les boîtes à plaintes, les numéros de texte/SMS dédiés, ainsi que les lignes d'assistance téléphonique.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

UNFPA a travaillé avec ses partenaires approuvés, soit ceux inclus dans la base de données des partenaires UN (UNPP) ayant été approuvé en termes de préparation et connaissance des principes de lutte contre le PSEA.

Le projet à utiliser le mécanisme de plainte existant y compris la ligne verte nationale de la Maison Nationale de la Femme. Les activités prévues dans ce projet sur la protection contre le VBG y compris l'EAS ont été exécutées avec les membres du groupe de travail PSEA et les acteurs VBG et conformément aux principes d'éthique. Tous les acteurs impliqués notamment le personnel des partenaires de mise en œuvre, les bénéficiaires et communautés ont reçus l'informations sur les mécanismes de gestion de plainte Tous les autres acteurs de mise en œuvre ont été sensibilisés et informés des 6 principes fondamentaux de l'IASC relatifs à l'EAS.

D'une manière générale, les partenaires d'exécution sont orientés chaque année par l'UNFPA sur le PSEA. Cette orientation comprend des discussions sur la gestion et le suivi du PSEA. Au cours des activités de sensibilisation auprès des bénéficiaires et autres acteurs sur les VBG et SR, la problématique de PSEA y été intégrée. Il est instruit au niveau des centres d'écoute de remonter systématique les cas de AES. Des sessions de formation sur la PSEA ont été organisées en faveur des acteurs humanitaires, des médias locaux et des leaders de la société civiles

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

Le projet était axé principalement sur la prévention et la réponse aux violences basées sur le genre ; Ainsi, il a été essentiel de renforcer la qualité des réponses des CISMS de N'Djamena au CHU Bon Samaritain pour répondre efficacement aux cas de VBG. Des actions de mitigation des risques ont été développées avec les différents secteurs qui en ont pris en compte dans leurs activités afin de contribuer à l'égalité de sexe et promouvoir l'autonomisation et la protection des femmes et filles. Les espaces sûrs des femmes et filles mise en place ont servi de cadre idéal de renforcement des compétences de vie des femmes et filles pour leur autonomisation et l'appui à leur réinsertion communautaires.

e. Personnes handicapées (PwD)

Conformément à l'approche du projet, les questions d'handicap ont été présent en compte. Les services de prise en charge était aussi accessible à tous, et aussi aux personnes vivant avec handicap. Les dispositifs de services VBG intégrés à la SR étaient accessibles, ouvert et respectaient les principes de confidentialité et de sécurité. Les chargés d'écoute bénéficiait de boite a image pour communiquer avec les bénéficiaires.

Lors de la distribution de kits de dignité, les femmes et les jeunes filles vivant avec un handicap et les personnes âgées ont été priorisées. L'offre de service pour la réponse aux Violences Basées sur le Genre et Abus et Exploitation Sexuels, incluant l'accès aux services de

santé reproductive (SR) a pu atteindre 200 personnes vivants avec handicaps parmi lesquelles 69 femmes, 43 hommes, 74 filles et 14 garçons. Notons aussi que, les femmes et les jeunes filles vivant avec un handicap/PBS ont été ciblés lors des sessions de sensibilisation.

f. Protection :

L'axe principale du projet à viser la protection des personnes affectées et à risque. Cet axe renferme l'évaluation de risques et la réponse. Pour cette réponse d'urgence aux inondations, les sites devant accueillir les sinistrés ont fait l'objet d'un état des lieux prenant en compte les mesures de mitigation de risque de protection/VBG. De plus des campagnes de sensibilisations ont été menées pour informer les populations affectées sur les VBG/EAS et les services disponibles visant à garantir leur sécurité, dignité et bien-être.

g. Éducation :

Le projet a intégré les sensibilisations sur l'intégration du genre et la promotion de la scolarisation de la fille pour lutter contre les discriminations à l'égard du genre et des pratiques néfastes. Ce qui a renforcé les questions de l'éducation des filles et leur maintien à l'école qui constitue un moyen de lutte contre le mariage d'enfants et permettre à long terme l'accès égal aux opportunités, aux services et la réduction des Violences basées sur le genre. Cette sensibilisation a continué au-delà des camps, particulièrement pour les personnes référées aux Centres Intégrés de Services Multisectoriels (CISM)

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Non	Non	[NA]

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisées dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisée, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

[NA]

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
[NA]	[NA]	US\$ [NA]	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant
[NA]	[NA]	US\$ [NA]	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant
[NA]	[NA]	US\$ [NA]	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
LES SAGES FEMMES HUMANITAIRES EN ACTION DANS LES SITES DES SINISTRES	<p>[https://chad.unfpa.org/fr/news/madame-kepelda-emelie-sinsitree-sur-le-site-de-koundoul-accouche-dun-jolie-bebe-grace-au-suiv-0</p> <p>https://www.facebook.com/photo/?fbid=606053918232636&set=pcb.606054148232613</p> <p>https://www.facebook.com/photo/?fbid=558178779686817&set=pcb.558180393019989</p>
DISTRIBUTIONS DES KITS DE DIGNITES/L'HYGIENE MENSTRUELLE [SENSIBILISATIONS VBG/AES/SSR]	<p>[https://www.facebook.com/photo/?fbid=513675974137098&set=pcb.513677577470271]</p> <p>[https://www.facebook.com/photo/?fbid=557627863075242&set=pcb.557631149741580</p> <p>https://www.facebook.com/photo/?fbid=536539518517410&set=pcb.536544338516928</p> <p>https://www.facebook.com/photo/?fbid=513675997470429&set=pcb.513677577470271]</p>
VISITES DES AUTORITES (GOUVERNEMENT, SNU) VISITES DE TERRAIN CONJOINTE AGENCES/ONG	<p>[https://www.facebook.com/photo/?fbid=506078671563495&set=pcb.506082711563091</p> <p>https://www.facebook.com/photo/?fbid=506078678230161&set=pcb.506082711563091</p> <p>https://www.facebook.com/OnuTchad/photos/a.1503961999827709/3533557136868175/</p> <p>https://www.facebook.com/photo/?fbid=510885094416186&set=pcb.510885691082793</p> <p>https://www.facebook.com/photo/?fbid=574001828104512&set=pcb.574001974771164]</p>
MOBILISATIONS DES JEUNES POUR LES ACTIVITES RECREATIVE (FOOTBALL, DANSE...)	<p>https://www.facebook.com/photo/?fbid=554853010019394&set=pcb.554854733352555</p> <p>https://chad.unfpa.org/fr/news/ne-laisser-aucun-sinistr%c3%a9-de-ndjamena-sur-le-bas-c%c3%b4t%c3%a9-de-la-route-5</p> <p>https://www.facebook.com/photo?fbid=519819290189433&set=pcb.519821676855861</p> <p>https://www.facebook.com/photo/?fbid=518036090367753&set=pcb.518036800367682</p> <p>https://www.facebook.com/photo/?fbid=513845210786841&set=pcb.513861567451872</p>

3.3 Rapport du projet 22-RR-HCR-028

1. Information sur le projet

Agence :	UNHCR	Pays :	Tchad
Secteur / cluster :	Assistance multisectorielle aux réfugiés	Code du projet :	22-RR-HCR-028
Titre du projet :	Réponse d'urgence aux réfugiés affectés par les inondations dans les camps des réfugiés de N'Djamena, Sila, Chari-Baguirmi et le Lac		
Date de début :	12/10/2022	Date de fin :	11/04/2023
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>

Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :	US\$ 3,079,668
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :	US\$ 0
	Montant reçu du CERF :	US\$ 900,855
	Total des sous-subsidations du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :	US\$ 735,057
	Partenaires gouvernementaux	US\$ 0
	Partenaires ONG internationale	US\$ 461,926
	Partenaires ONG nationale	US\$ 273,131
Croix Rouge / Croissant Rouge	US\$ 0	

2. Résumé des résultats obtenus

Ce financement du CERF a permis au HCR d'apporter une assistance multisectorielle d'urgence aux populations réfugiées victimes d'inondations dans les provinces du Lac, du Sila, du Chari Baguirmi et de N'Djamena. 56 929 personnes parmi lesquelles 45 543 réfugiés et 11 386 personnes de la communauté hôte ont donc bénéficié d'une assistance en abris/AME, eau, hygiène et assainissement (WASH), Education et santé. Les résultats spécifiques obtenus sont les suivants :

- 20 personnes qualifiées ont été recrutées et formées sur la détection précoce des maladies courantes et à potentiel épidémique ceci pour appuyer le personnel existant.
- Un renforcement du système de prévention et contrôle des infections et ravitaillement en médicaments d'urgence et essentiels a été mené dans les 5 camps se trouvant dans les zones inondées.
- Plus de 60 séances de sensibilisation ont été menées en communautés et dans les centres de santé pour la promotion de la santé et la prévention des maladies.
- Le transfert monétaire conditionnel a été accordé à 6075 réfugiés parmi lesquels 786 réfugiés Soudanais regroupés dans 181 ménages pour la construction des abris et latrines dans les camps de réfugiés de Goz-Amir et 5 289 réfugiés camerounais regroupés dans 1 694 ménages vivant hors camps dans la province de Chari-Baguirmi ont reçu une assistance monétaire pour adresser leurs besoins de réhabilitation et renforcement de la qualité de leurs abris de fortune.
- 2 400 ménages réfugiés soit 12 000 bénéficiaires au camp de Goz Amir ont reçu des Kits AME.
- 1 409 ménages victimes des inondations dans la province du Lac ont été dotés d'abris construits par le Croix Rouge du Tchad.
- 5 606 ménages soit 28 030 réfugiés ont reçu les produits de traitement d'eau à domicile et 20 personnes ont été formées en détection précoce des maladies.

- 6 896 enfants ont eu accès à l'éducation formelle ou non formelle grâce à la construction de 6 salles de classes et 68 latrines dans les écoles touchées par les inondations.

3. Modifications

Dans la mise en œuvre de ce projet, les objectifs ont été tous entièrement atteints voir dépassés pour les assistances communautaires notamment l'éducation et les activités en eau, hygiène et assainissement qui ont couvert plus des personnes que planifiées. Ceci a permis de dépasser les cibles de départ. Néanmoins, il y a eu un réajustement de stratégie de mise en œuvre sur le terrain dans le but de réaliser les activités dans le délai. Ainsi :

En santé, le fait que les inondations aient touché plus de personnes que prévues, et que leurs effets aient duré, a conduit à la nécessité de former plus de personnes qualifiées même dans les sites hors camps. Les séances de sensibilisation ont été prolongées pour renforcer la lutte contre les maladies évitables.

En Education, pour répondre aux dégâts causés par les inondations et de s'assurer une continuation de l'éducation dans les bonnes conditions, 68 latrines au lieu de 45 ont été construites dans 6 écoles primaires dans le camp pour améliorer les conditions sanitaires des élèves et enseignants, surtout les filles et femmes. De plus, à la suite d'une évaluation plus approfondie de l'intégrité structurelle de certaines salles de classe endommagées, il a été déterminé que de nombreuses salles de classe étaient irréparables car de nombreuses salles de classe endommagées par les inondations dataient de 2004 et les dommages causés par les inondations ne permettaient pas une réhabilitation complète. Ainsi, alors que l'objectif initial était de 15 salles de classe (11 réhabilitations et 4 constructions), certaines réhabilitations ont été converties en constructions, avec un résultat final de 8 salles de classe (2 réhabilitées et 6 construites). Le résultat final inférieur est dû au fait que les constructions durables sont plus coûteuses que les réhabilitations.

La variation d'indicateurs dans le secteur des abris et AME est due au fait que dans le Lac les abris ont dû être construits par la CRT puis distribués aux bénéficiaires au lieu d'une assistance en cash car les matériels de construction n'étaient pas disponibles dans le camp auprès de bénéficiaires pour leur faciliter l'achat à leur propre convenance ; de même, la valeur de transfert monétaire pour la réhabilitation des abris a été revue et adaptée au coût des matériaux sur le marché péri-urbain, ce qui a permis de distribuer le cash aux réfugiés camerounais pour la réhabilitation de leurs abris car ces derniers étaient plus nombreux que la cible prévue et le fait qu'ils soient installés en zone urbaine leur facilitait les achats à leur convenance.

Dans le secteur WASH, 48 latrines ont été réhabilitées au lieu de 80 à cause du niveau de dégradation majeur des points d'eau ciblés ainsi que de l'augmentation et de la rareté des matériaux de construction dans la zone de Goz Beida. Mais l'on note tout de même que l'activité de distributions de kits d'hygiène pour prévenir les maladies hydriques a touchée 5 606 au lieu de 2 000 ménages car ayant pris en compte tous les ménages du camp non pas seulement ceux directement touchés par les inondations.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Assistance multisectorielle aux réfugiés									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	6,062	4,368	3,130	3,155	16,715	12,297	10,475	11,386	11,386	45,544
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communautés d'accueil	1,819	874	939	947	4,579	3,074	2,409	2,846	2,846	11,175
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	7,881	5,242	4,069	4,102	21,294	15,371	12,884	14,232	14,232	56,719
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	3	2	145	155	305	1,537	1,309	1,423	1,423	5,692

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Le projet a indirectement touché plus de 15 000 personnes dont 9 000 réfugiés du camp de Goz Amir ayant bénéficié des kits d'hygiène et des activités de sensibilisation aux maladies hydriques et plus de 3 000 personnes de la communauté d'accueil résidant à proximité des sites d'installation des sinistrés.

De même, la construction des abris par le transfert monétaire conditionnel et par l'intermédiaire de la Croix Rouge du Tchad ont permis de créer des emplois en recrutant de la main d'œuvre dans la communauté, en utilisant les services des artisans qui fabriquent les briques à daube (camp de Goz Amir) et celles des femmes qui fabriquent des nattes pour couvrir les contours des abris (camps de Dar Es Salam au Lac). Le transfert monétaire inconditionnel pour les AME remis aux réfugiés camerounais dans la province de Chari-Baguirmi a également permis d'injecter des espèces sur le marché local.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet Améliorer la protection et fournir une assistance multisectorielle d'urgence aux populations réfugiées victimes des inondations

Résultat 1 L'accès de population sinistrée en abris d'urgence est amélioré

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Assistance multisectorielle aux réfugiés			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	Cash.2a Nombre de personnes recevant des transferts monétaires inconditionnels spécifiques au secteur (construction d'abris)	4,105	786	Liste de distribution, Rapport, Photos.
Indicateur 1.2	Cash.2b Valeur totale des transferts monétaires inconditionnels spécifiques au secteur, distribués en USD (construction d'abris)	376,606	74,939	Rapport des distributions et PV des réconciliation (PO#187).
Indicateur 1.3	SN.2b Nombre de kits articles non alimentaires de base (e.g. AME) distribués, en nature	1,000	2,400	Liste de distribution, Rapport, Photos, Rapport des distributions et PV des réconciliation
Indicateur 1.4	SN.2a Nombre de personnes ayant reçu une aide en articles non alimentaires de base (e.g. AME), en nature	5,000	12,000	(Liste de distribution, Rapport, Photos, Rapport des distributions et PV des réconciliation).
Indicateur 1.5	Nombre des kits outils de construction communautaire distribués	30	30	Liste de distribution, Rapport, Photos.
Indicateur 1.6	Cash.2a Nombre de personnes recevant des transferts monétaires inconditionnels spécifiques au secteur (réhabilitation d'abris)	2,500	5,289	Liste de distribution, Rapport, Photos, et PV des réconciliation
Indicateur 1.7	Cash.2b Valeur totale des transferts monétaires inconditionnels	80,275	169,638	Liste de distribution, Rapport, Photos et PV des réconciliation.

	spécifiques au secteur, distribués en USD (réhabilitation d'abris)			
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur		<p>La plupart des indicateurs de ce secteur ont été ajustés sur le terrain durant la mise en œuvre aux vues du besoin qui se faisait plus pressant et du délai de mise en œuvre à respecter malgré les aléas climatiques (les pluies) et la capacité d'auto-mise en œuvre des bénéficiaires. Très précisément :</p> <p>Sur les 4 105 personnes prévues pour la construction des abris en cash, 786 personnes ont été assistées dans le Sila (camp de Goz-Amir) et les autres ont reçu des dotations directes d'abris ou d'Articles Ménagers Essentiels. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 409 réfugiés au Lac (camp de Dar Es Lam) qui ont reçu des abris construits par la CRT (Croix Rouge du Tchad). - 5 289 réfugiés camerounais vivant dans des sites de fortune autour de Ndjamena qui ont reçu du cash pour l'achat de matériel de renforcement de leurs abris (bâches) quelques articles ménagers essentiels. <p>Ainsi, le budget prévu pour assister 4 105 personnes a également permis de répondre au besoin en AME/Abris pour 7 484 personnes.</p> <p>Ce changement d'approche a été décidé à la suite de l'indisponibilité de certains matériaux locaux pour la construction des abris au Lac (rareté liée à la saison), à la facilité d'accéder au marché urbain pour les réfugiés camerounais vivant hors camps mais aussi dû à la nécessité de réaliser le projet dans de meilleur délai. Ceci justifie l'écart dans les indicateurs en termes de personnes assistées et ainsi que la valeur du cash distribué.</p> <p>La CRT a été sollicitée pour construire et réhabiliter les abris dans la province du Lac et Express Union pour la distribution d'espèces aux réfugiés camerounais autour de Ndjamena.</p> <p>Cette intervention a permis de doter les ménages des structures adéquates et sûres, offrant une protection contre les intempéries et d'autres dangers environnementaux contribuant ainsi à la sécurité physique des individus et des familles.</p> <p>Pour prévenir les ménages d'une autre inondation, un site exondé d'environ 25,000m² a été identifié et viabilisé au Nord Est du camp de Goz-Amir pour la relocalisation des personnes fortement affectées par les inondations. Sur la base des critères définis en collaboration avec les leaders communautaires et la CNARR, 182 ménages de 786 parmi ces personnes ont reçu une assistance en cash pour faciliter la construction de leurs abris.</p> <p>Des outils de construction ont été remis au comité de 25 personnes résidant au camp de Dar Es Salam pour les travaux de construction. Ces outils étaient composés de : 30 pelles, 16 scies à bois, 16 marteaux, 16 mètres ruban, 25 gilets et 25 T-shirts. Ces kits ont inclus des matériaux de construction nécessaires pour réparer et renforcer les abris existants, les rendant ainsi plus résistants et durables. En fournissant les kits et les outils nécessaires pour construire et réhabiliter des abris, cette intervention a aidé les bénéficiaires à développer des compétences en matière de construction et de réparation. Cela renforce leur capacité à faire face aux futurs défis et à reconstruire leurs vies en cas de besoin.</p> <p>Il sied cependant de noter que les AME en nature ont été distribués, comme prévu dans le projet, uniquement dans le Sila, dans le camp de Goz-Beida (bâches, couvertures et moustiquaires). Au total, 2 400 personnes dont 600</p>		

		nationaux ont été assistés avec des AME en nature. Tandis que dans la province de N'Djamena, 5 289 réfugiés camerounais ont été assistés en cash à hauteur de 169 638 dollars pour se fournir des matériels de réhabilitation d'abris et quelques articles ménagers essentiels. Le cash a été utilisé comme moyen d'assistance pour les abris/AME aux réfugiés camerounais afin de couvrir rapidement un plus grand nombre de personnes sachant qu'étant en zone urbaine, l'accès aux items leur est plus accessible.
Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Appuyer la construction de 821 abris d'urgence à travers le transfert monétaire au profit des ménages vulnérables affectés par la situation des inondations	CRT ADES, HIAS, UNHCR
Activité 1.2	Distribuer les articles ménagers essentiels aux profits de 1,000 ménages sinistrés	UNHCR-INTERSOS-EXPRESS UNION HIAS
Activité 1.3	Distribuer 30 kits composés des outils maçons et charpentier pour la construction d'abris	CRT
Activité 1.4	Appuyer la réhabilitation de 650 abris à travers le transfert monétaire au profit des ménages vulnérables affectés par la situation des inondations	CRT et UNHCR

Résultat 2 L'accès aux services d'eau potable est assuré à travers la construction et la réhabilitation des systèmes d'eau et le renforcement de la gestion communautaire dans les camps/sites des réfugiés et communautés d'accueil

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster Assistance multisectorielle aux réfugiés

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	WS.15 Nombre de points d'eau communaux (par ex. puits, forages, bornes-fontaines, systèmes) construits et/ou Réhabilités	80	48	Rapport des performances
Indicateur 2.2	Nombre de ménages ayant reçu les produits de traitement d'eau à domicile	2,000	5,606	Rapport des activités
Indicateur 2.3	Nombre d'analyses bactériologiques conduites au niveau des points d'eau	80	59	Rapport des activités

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur Comme expliqué plus haut, la plupart des indicateurs de ce secteur ont été ajustés sur le terrain durant la mise en œuvre aux vues du besoin qui se faisait plus pressant et du délai de mise en œuvre à respecter malgré les aléas climatiques (les pluies) et la capacité d'auto-mise en œuvre des bénéficiaires.

Ainsi, 48 points d'eau ont été réhabilités dans les camps et villages de Goz-Beida et N'Djamena au lieu de 80 en raison du niveau de dégradation majeur des points d'eau ciblés ainsi que de l'augmentation et de la rareté des matériaux de construction dans la zone de Goz Beida.

Cependant, pour prévenir les populations des maladies hydriques, le camp de Goz-Amir a été désinfecté avec du chlore, en plus des 59 analyses menées, et 137 tests de chlore résiduel ont été réalisés. Une solution a été distribuée à 5 606 ménages ainsi que les fréquences de traitement des points d'eau augmenté. Des kits d'hygiène et d'assainissement ont été également

distribués dans ces ménages. Ainsi, au lieu de 2 000 ménages, 5 606 ont été touchés car l'activité a couvert tout le camp étant donné que tous les ménages du camp avaient été impactés par les inondations. 3 606 ménages ont donc bénéficié indirectement des produits de traitement d'eau en guise de prévention contre aux maladies hydriques tel que le choléra et les infections respiratoires.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 2.1	Réhabiliter 80 points d'eau dans les camps et villages d'accueils	ADES
Activité 2.2	Distribuer les produits de traitement d'eau à domicile au profit de 2000 ménages	ADES
Activité 2.3	Conduire les analyses bactériologiques de 90 points d'eau	ADES

Résultat 3 L'accès aux services assainissement et hygiène est amélioré à travers la construction d'infrastructures sanitaires, distribution de kits d'assainissement/hygiène et la promotion à l'hygiène

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster Assistance multisectorielle aux réfugiés

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 3.1	Cash.3a Nombre de personnes recevant des transferts monétaires conditionnels (pour la construction des latrines familiales d'urgence)	2,000	786	Rapport de distributions (Global Distribution Tools, Rapport, Photos, Rapport des distributions et PV des réconciliation).
Indicateur 3.2	Cash.3b Valeur totale des transferts monétaires conditionnels distribués en USD	91,743	6,046	Rapport de distribution, Rapport, Photos, Rapport des distributions et PV des réconciliation).
Indicateur 3.3	WS.17 Nombre de personnes recevant des messages EAH/hygiène (santé et l'hygiène environnementales)	20,000	20,494	Rapport d'activités, photos.
Indicateur 3.4	WS.13 Nombre d'installations sanitaires communales (par exemple, latrines communales) et/ou d'installations de Bain communales construites ou réhabilitées (latrines communautaires dans les sites de regroupement et centres de santé)	15	15	Rapport des activités
Indicateur 3.5	WS.16b Nombre de kits EAH/hygiène distribués (communautaire)	30	52	Rapport de performance

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur Des séances de sensibilisation de masse ont été organisées dans les camps de Dar Es Salam, de Goz-Amir et dans les sites d'installation de sinistrés de N'djamena sur différentes thématiques relatives à la santé et l'hygiène environnementale (hygiène corporelle, assainissement dans les ménages,

	<p>hygiène dans la collecte et stockage de l'eau de boisson, hygiène et assainissement autour des points d'eau et les lieux publics, etc.) touchant environ 20 494 personnes dont plus de 5 000 de la communauté d'accueil.</p> <p>52 kits au lieu de 30, composés des brouettes, pelles, pioches, râtaux, sac vide etc., ont été remis aux comités de réfugiés mis en place pour la gestion de la crise à Goz-Amir et N'Djamena.</p> <p>Ces dépassements s'expliquent par la durée des inondations qui ont touché plus de personnes que prévu initialement et lors des sensibilisations les personnes à proximité ont été également touchées les messages d'où les dépassements de la cible prévue.</p> <p>15 latrines communautaires et 15 douches communautaires ont été construites sur les sites de regroupement de Walia, Toukra 1 et 2 pour soutenir les réfugiés et leurs populations déplacées lors des inondations.</p> <p>A Goz-Amir dans la province de Sila, 786 personnes ont bénéficié du cash pour la construction des latrines familles. Il s'agit des mêmes ménages ayant reçu l'assistance pour la construction des abris. Le cash n'ayant pas été également distribué dans le Lac à cause de l'indisponibilité des matériaux de construction dans la zone, le montant prévu a plutôt été converti en construction des latrines qui ont été ensuite remises aux mêmes personnes bénéficiaires d'abris. Ceci justifie donc l'atteinte de 786 personnes ayant reçu le cash au lieu de 2 000 et d'un montant distribué de 6 046 au lieu de 91 743.</p>
--	--

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 3.1	Appuyer la construction de 400 latrines d'urgence à travers le transfert monétaire au profit des ménages vulnérables affectés par la situation des inondations	ADES et HIAS
Activité 3.2	Conduite de campagnes de promotion de bonne pratique en matière d'hygiène et d'assainissement et de désinfection des zones sensibles des camps et villages hôtes	CRT/HCR ADES
Activité 3.3	Construire 15 latrines communautaires d'urgence dans les sites de regroupement, les écoles et centre de santé des camps et sites des réfugiés.	JRS
Activité 3.4	Distribuer 30 kits d'assainissement dans les villages	ADES

Résultat 4 Les ressources humaines et le système de santé dans les zones inondées sont renforcés pour pouvoir améliorer l'accès aux soins et la prise en charge des réfugiés de ces zones

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Assistance multisectorielle aux réfugiés			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 4.1	Nombre de personnel qualifié formé sur la détection précoce des maladies en communauté et la prise en charge des maladies courantes et à potentiel épidémique	10	20	Rapport de formations

Indicateur 4.2	Nombre de prestataires qualifiés (IDE ou ATS) nouvellement recruté dans les camps des zones inondées	20	20	Rapport annuel
Indicateur 4.3	Nombre de camps avec un système de prévention et contrôle des infections fonctionnel	3	5	Rapport annuel
Indicateur 4.4	Nombre de séances de sensibilisation en communauté organisé pour la promotion de la santé et la prévention des maladies	30	60	Rapport des activités
Indicateur 4.5	Nombre de camps avec des médicaments d'urgences (pour la lutte contre les maladies courantes) disponibles	3	5	Rapport de performance

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	<p>Les infirmiers consultants ainsi que des sage-femmes ont été formés pour détecter précocement les maladies à potentiel épidémique et les maladies sous surveillance. Des formations ont été organisés partout mais plus dans les centres de santé des camps ou sites touchés par l'inondation.</p> <p>La variation est due au fait que l'inondation a touché plus de personnes et les effets ont duré d'où la nécessité de former plus de personnes qualifiées même dans les sites hors camps.</p> <p>Les séances de sensibilisation ont été prolongées pour renforcer la lutte contre les maladies évitables cela a contribué à éviter la survenue d'épidémie de choléra dans les camps de réfugiés.</p> <p>Le système de prévention de contrôle des infections dans tous les camps se trouvant dans les zones inondées a été renforcé.</p> <p>Les médicaments achetés ont été distribués dans cinq camps de réfugiés au lieu de trois initialement prévus pour combler les ruptures de stock au niveau de ces camps en attendant la réception de la commande internationale du HCR, cela a permis de maintenir la continuité des soins dans les cinq camps.</p>
---	--

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Prepop	HCR et partenaire de mise en œuvre

Résultat 5	Les enfants réfugiés et des communautés d'accueil ont accès à un apprentissage inclusif de qualité dans le système éducatif national du Tchad.
-------------------	--

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
--	------------------------------	---

Secteur / cluster	Assistance multisectorielle aux réfugiés			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 5.1	Ed.1 Nombre d'enfants accédant à l'éducation formelle ou non formelle	6,000	6,896	Rapport de performance SIGE Education (données d'inscription)
Indicateur 5.2	Ed.2 Nombre d'espaces d'apprentissage temporaires et/ou de centres créés et/ou réhabilités	15	8	Rapport de performance

Indicateur 5.3	WS.13 Nombre d'installations sanitaires communales (par exemple, latrines communales) et/ou d'installations debain communales construites ou réhabilitées (latrines construites ou réhabilitées dans les écoles)	45	68	Rapport de performance
----------------	--	----	----	------------------------

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	<p>Pour répondre aux dégâts causés par les inondations et de s'assurer une continuation de l'éducation dans les bonnes conditions, 6 salles de classes ont été construites et 2 salles de classes ont été réhabilitées dans 3 écoles primaires au camp de Goz Amir. De plus, 68 latrines au lieu de 45 ont été construites dans 6 écoles primaires dans le camp pour améliorer les conditions sanitaires des élèves et enseignants, surtout les filles et femmes. Toutes les salles ont été équipées de tables bancs et toutes les latrines répondent aux normes du Genre.</p> <p>La cible atteinte des élèves ayant accès aux infrastructures scolaires est de 6 896 au lieu de 6 000 suite à l'augmentation du chiffre des élèves inscrits dans lesdites écoles utilisant tant les salles de classes que les latrines construites.</p> <p>À la suite d'une évaluation plus approfondie de l'intégrité structurelle de certaines salles de classe endommagées, il a été déterminé que de nombreuses salles de classe étaient irrépares - de nombreuses salles de classe endommagées par les inondations dataient de 2004 et les dommages causés par les inondations ont interdit une réhabilitation complète. Les deux salles de classe réhabilitées sont des modèles plus récents qui permettent une réhabilitation en toute sécurité. Ainsi, alors que l'objectif initial était de 15 salles de classe (réhabilitation 11, construction 4), certaines « réhabilitations » ont été converties en « constructions », avec un résultat final de 8 salles de classe (réhabilitation 2, construction 6). Le résultat final inférieur est dû au fait que les constructions durables sont plus coûteuses que les réhabilitations.</p>
---	---

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 5.1	Montage et équipement des espaces temporaires d'apprentissage	JRS
Activité 5.2	Remplacement des matériaux scolaires (manuels scolaires, guides d'enseignants, matériel didactique et administratif)	JRS
Activité 5.3	Réhabilitation des salles de classes durables	JRS
Activité 5.4	Réhabilitation de latrines durables	JRS

7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés⁶ qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées,

⁶ En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ;

l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)⁷ :

L'approche communautaire a été privilégiée pour assurer la redevabilité envers les communautés affectées dans les zones ciblées. Cette approche consistait à utiliser les réseaux communautaires déjà mis en place par les différentes sections pour faire remonter les besoins spécifiques et les risques de protection des populations bénéficiaires du projet afin qu'elles soient prises en compte. Cette approche a également été utilisée dans la planification de cette proposition CERF à travers des consultations avec les comités de réfugiés, les Associations de Parents d'Elèves (APEs), les Comités de Gestion des Ecoles (COGES) et les comités WASH des différents camps. Ces comités ont été également impliqués dans la réhabilitation des structures et le suivi de l'avancement des activités. L'approche a parmi de piloter également la construction des abris à l'aide de transfert monétaire conditionnel.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

À travers ce projet, un mécanisme de redevabilité et de communication avec les communautés a été utilisé en s'appuyant sur les mécanismes locaux multi-sectoriels existants, en collaboration avec les autres acteurs ayant aussi des mécanismes de plaintes. Le projet a travaillé aussi de façon rapprochée avec la section de Protection à Base Communautaire du HCR qui a déjà une forte collaboration avec tous les autres secteurs. Cette réponse a permis de travailler en collaboration avec ces acteurs pour améliorer la communication avec les personnes affectées, partager des informations utiles et gérer les retours et plaintes avec les mécanismes existants (entretiens individuels, messages radios et/ou téléphoniques lignes téléphoniques ouverte). Le principe de l'anonymat a été observé lors de traitement des plaintes.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

Le HCR applique la tolérance zéro en matière de PSEA. A cet effet, la PSEA et code de conduite sont mentionnées dans les contrats et partenariats. Un mécanisme de signalement est utilisé à travers les points focaux identifiés dans chaque organisation et au sein des communautés ; les boîtes de plaintes et les centres d'appel, dans la confidentialité. Le suivi est effectué par le point focal du HCR qui transfère le dossier pour enclencher la procédure d'enquête et de prise en charge. Des formations et des sensibilisations ont été menées auprès des réfugiés et partenaires pour vulgariser ce mécanisme.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

Dans ce projet, les comités d'attribution des abris ont été mis en place et/ou redynamisés ainsi que les comités WASH en veillant à la représentativité des femmes et des Personnes à Besoins Spécifiques. Des réunions sur les attributions des abris et l'évaluation des structures WASH ont été tenues avec ces comités. De même des réunions post et pré-distributions ainsi que des briefings des agents de suivi ont été organisées pour assurer, entre autres, l'accès des femmes et des PBS aux services fournis. Des outils existants ont été mis en contribution pour le rapport et permettre d'obtenir des données désagrégées. Ces outils ont été partagés aux partenaires sur le terrain pour évaluer et suivre la mise en œuvre des activités suscitées.

e. Personnes handicapées (PwD) :

La cible du HCR dans ce projet est constituée à environ 1.5% des personnes vivant avec un handicap. La construction des infrastructures a pris en compte les besoins des personnes handicapées en termes de mobilité et d'accessibilité. En travaillant en partenariat avec les personnes relevant de sa compétence, le HCR s'assure que des garanties sont en place pour empêcher toute action qui causerait une hausse de la marginalisation, de la vulnérabilité, de l'exclusion et de la stigmatisation.

f. Protection :

(2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

⁷ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

Des consultations organisées avec les personnes à risques et leurs besoins spécifiques ont pris en considération, les normes de sécurité et d'intimité (verrous/ matériaux opaques, etc.), les questions de protection, y inclut VBG. Ces aspects ont été intégrés dans les évaluations/études/analyses conduites. Les membres du personnel HCR et partenaire Abris ont été formés sur les principes directeurs de VBG et autres normes éthiques pour suivre le parcours de référencement et utiliser les outils appropriés.

g. Éducation :

Le projet comprenait la construction et la réhabilitation de salles de classe ainsi que la construction de latrines sensibles au Genre. L'accent mis sur la réhabilitation et la construction de salles de classe contribue à éviter les salles de classes surpeuplées et aide les élèves et les enseignants à travailler dans des conditions sûres. L'accent mis sur la construction de latrines renforce l'accès des filles à l'éducation en veillant à ce qu'il y ait suffisamment d'installations WASH dans les écoles pour la gestion de l'hygiène menstruelle. Les salles de classe et les latrines ont été construites avec des rampes et des portes accessibles aux enfants vivant avec handicaps pour faciliter leur accès et permettre la continuité des classes malgré les inondations. Ce projet a ainsi facilité l'accès à une éducation inclusive en promouvant la protection de l'enfance et en intégrant l'atténuation des risques de VBG.

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Oui, le PTM est un composant	Oui, le PTM est un composant	6,075

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

La politique de transferts monétaires du HCR 2022-2026 sous l'approche "why-not cash approach" recommande de donner la priorité aux transferts monétaires par rapport à l'assistance en nature là où c'est faisable et de saisir toutes les opportunités pour fournir une assistance monétaire en temps voulu lorsqu'elle contribue à la protection, aux solutions à long terme et maximise l'efficacité, l'efficacité et l'impact des programmes.

L'opération du Tchad, UNHCR a capitalisé son expérience acquise depuis 2018 dans la mise en œuvre des interventions de transferts monétaires au Lac (camp de Dar es Salam) et dans le Sila (Camp de Goz- Amir) via son partenaire des services financiers (Express Union) par la remise directe d'espèces aux personnes relevant de son mandat. Néanmoins, il y a eu changement de modalité au Lac pour la construction des abris étant donné que la saison a occasionné la rareté de certains matériaux de construction, d'où l'implication de la Croix Rouge du Tchad pour la construction des abris.

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
Activité 1.1 : Appuyer la construction de 821 abris d'urgence à travers le transfert monétaire au profit	786	74,939	Abris d'urgence et articles non-alimentaires - Abris et biens non-alimentaires	Avec restriction

des ménages vulnérables affectés par la situation des inondations				
Activité 1.4 : Appuyer la réhabilitation de 500 abris à travers le transfert monétaire au profit des ménages vulnérables affectés par la situation des inondations	5,289	169,638	Abris d'urgence et articles non-alimentaires - Abris et biens non-alimentaires	Avec restriction
Activité 3.1 : Appuyer la construction de 400 latrines d'urgence à travers le transfert monétaire au profit des ménages vulnérables affectés par la situation des inondations	786	6,042	Abris d'urgence et articles non-alimentaires - Abris et biens non-alimentaires	Avec restriction

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
Distribution de cash paquet de retour inondations aux sinistrés	https://twitter.com/UnhcrTchad/status/1654061485222506496 https://www.facebook.com/UNHCRTchad/posts
Appui aux personnes affectées par les inondations 2022	https://intranet.unhcr.org/en/news/news-archive/country-news/in-action-nov-chad.html
Photos de distribution de transfert monétaires aux personnes sinistrées	

3.4 Rapport du projet

22-RR-CEF-077

1. Information sur le projet

Agence :	UNHCR	Pays :	Tchad
Secteur / cluster :	Abris et articles non alimentaires	Code du projet :	22-RR-HCR-032
Titre du projet :	Amélioration du cadre de protection des personnes victimes d'inondations déplacées à N'Djamena et dans la province du Lac		
Date de début :	30/11/2022	Date de fin :	29/05/2023
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>

Financement

Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :	US\$ 2,969,600
Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :	US\$ 576,547
Montant reçu du CERF :	US\$ 700,000
Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :	US\$416,287
Partenaires gouvernementaux	US\$ 0
Partenaires ONG internationale	US\$ 24,888
Partenaires ONG nationale	US\$ 391,399
Croix Rouge / Croissant Rouge	US\$ 0

2. Résumé des résultats obtenus

Le financement reçu a permis de renforcer la protection des bénéficiaires dans les 9 sites des sinistrés établis à Ndjamen (Karkandjeri, Koudoul1, Koudoul2, Milezi, Miskine, Pont Ngueli, Toukra1, Toukra2 et Walia Lycee) à travers la construction des infrastructures de logement (hangars communautaires) ainsi que l'appui au processus de retour. Au total, 4 300 ménages retournés sur les 21 900 ménages enregistrés (soit 20%) ont reçu de transfert monétaire comme allocation de logement en appui au retour via le prestataire financier EXPRESS UNION.

3. Modifications

Dans la proposition initiale, les interventions du secteur AME/Abris visaient la construction des hangars communautaires dans les sites des sinistrés. Cependant, à la suite de la décision du Gouvernement de fermer les sites et sur recommandation de l'Equipe Humanitaire Pays, les travaux de construction des hangars ont été suspendus et les fonds non engagés évalués à 240 000 USD ont été réalloués à la modalité de transfert monétaire pour appuyer le processus de retour des sinistrés. Cette réallocation avait reçu l'approbation préalable de CERF.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Abris et articles non alimentaires									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	6,000	3,500	2,480	1,400	13,380	5,805	4,945	5,376	5,376	21,502
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	6,000	3,500	2,480	1,400	13,380	5,805	4,945	5,376	5,376	21,502
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	8	4	5	3	20	7	5	10	7	29

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Les interventions prévues dans le cadre de ce projet ont bénéficié aussi bien aux ménages sinistrés qu'à la communauté d'accueil vivant dans les environs des sites d'installation de ces sinistrés. Près de 20% de la population cible résidant à proximité des sites ont bénéficié des interventions menées dans le cadre de cette urgence, notamment à travers : 1. Des sensibilisations sur la promotion de l'hygiène et assainissement lors des attributions des abris et des distributions des articles non alimentaires en lien avec leurs installations dans les abris construits ; Des distributions des allocations de retour dont le transfert monétaire a été utilisé pour payer des services (loyers) ou matériaux de réhabilitation des abris.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet Renforcer la réponse en abris dans les sites d'installation des populations sinistrées et déplacées afin d'améliorer leur qualité de vie et leur dignité à travers un appui à l'assistance de protection déjà engagée en leur faveur.

Résultat 1 Les ménages sinistrés ont accès à des logements dignes et adaptés à leurs besoins spécifiques

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Abris et articles non alimentaires			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	SN.1a Nombre de personnes ayant reçu une aide en abris, en nature	13,380	1,386	Rapport de distribution, photos et PV de réconciliation
Indicateur 1.2	Nombre d'hangars communautaires construits	223	65	Rapport de performance
Indicateur 2.1	Nombre de personnes recevant des transferts monétaires inconditionnels spécifiques au secteur (allocations Abris/AME aux victimes des inondations à Ndjamenà)	21,502	21,502	Liste de distribution, Rapport, Photos, Rapport des distributions et PV des réconciliation
Indicateur 2.2	Valeur totale des transferts monétaires inconditionnels spécifiques au secteur, distribués en USD ((allocations Abris/AME aux victimes des inondations à Ndjamenà)	222,498	222,498	Liste de distribution, Rapport, Photos, Rapport des distributions et PV des réconciliation
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	<p>Au Lac, 50 abris durables ont été construits dans le camp de Dar es Salam et 202 autres abris durables construits sur le site de Ngourtou Koumboua. Ceci a permis d'offrir un logement décent à 1 386 personnes. Ces abris durables offrent une meilleure protection contre les intempéries et les conditions environnementales difficiles, améliorant ainsi les conditions de vie des bénéficiaires. Ils offrent également un certain niveau de sécurité et de confort, ce qui peut contribuer à leur bien-être global.</p> <p>Cette intervention a eu des impacts significatifs en termes d'amélioration des conditions de vie, d'augmentation de la capacité d'accueil, de protection et de sécurité, de renforcement de la dignité et de l'estime de soi, ainsi que de réduction des risques sanitaires. Ces impacts contribuent à répondre aux</p>			

	<p>besoins essentiels des populations concernées et à leur offrir un environnement plus stable.</p> <p>A N'djamena, 21 502 personnes vivant dans le site des sinistrés des inondations ont reçu un transfert monétaire comme allocation de logement (location ou réhabilitation des abris) en appui au processus de retour.</p> <p>Les cibles de départ n'ont pas été atteintes car, sur instruction du Gouvernement de fermer les sites et sur recommandation de l'Equipe Humanitaire Pays, les travaux de construction des hangars ont été suspendus et les fonds non engagés évalués à 240 000 USD ont été réalloués à la modalité de transfert monétaire pour appuyer le processus de retour des sinistrés. Cette réallocation avait reçu l'approbation préalable de CERF.</p>
--	--

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Construction de hangars Communautaires	CRT
Activité 1.2	Attributions des espaces par ménage	CNARR/CRT/HCR

Résultat 2 Mécanismes de gouvernance et de participation communautaire mise en place pour assurer une bonne appropriation du suivi des abris construits

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster Abris et articles non alimentaires

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	Nombre de personnes (personnel humanitaire et/ou autorités du site) recevant une formation sur la gestion et coordination des abris construits et/ou recevant des sessions de sensibilisation communautaire	50	60	Rapport de performance

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur A Baga Sola tout comme à N'Djamena, trois formations ont été organisées à l'endroit des humanitaires, autorités et les relais communautaires pour assurer les suivis, les gestions et la coordination des activités sur les sites. Au total, 60 participants ont été formés et sensibilisés sur la gestion et la coordination des abris construits sur les sites dans les provinces de N'Djamena et Baga Sola.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Prepop	HCR et le partenaire de mise en œuvre

7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines

prioritaires sous-financés⁸ qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)⁹ :

L'approche communautaire a permis d'assurer la redevabilité envers les communautés affectées dans les zones ciblées. Des réseaux communautaires ont été mis en place pour faire remonter les besoins spécifiques et les risques de protection afin qu'ils soient pris en compte. La participation des communautés a été renforcée par les mécanismes communautaires mis en place, les invitations aux réunions de coordination dans les sites de déplacés, la formation des communautés sur leurs droits de participation tout en assurant la représentation et l'engagement des groupes ayant des besoins spécifiques/risques élevés, le partage, l'appropriation de l'information par eux.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Cette réponse s'est appuyée sur les mécanismes de gestion de plainte local, multi-acteurs et multi secteurs mis en place en collaboration avec le groupe de travail sur l'engagement communautaire et redevabilité au profit de tous les secteurs y compris le cluster ABRI/AME qui a bénéficié d'une formation sur l'intégration du genre aux fins d'une bonne appropriation des recommandations des communautés des déplacés et communautés hôtes et aussi afin de bien pouvoir prendre en considération les besoins spécifiques basés sur l'âge, le sexe et la diversité, y compris le handicap.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

Le HCR applique la tolérance zéro et à l'inaction en matière de PSEA. A cet effet, la PSEA et code de conduite sont mentionnés dans les contrats et partenariats. Un mécanisme de signalement est mis en place à travers les points focaux identifiés dans chaque organisation et au sein des communautés ; les boîtes de plaintes et les centres d'appel, dans la confidentialité. Le suivi est effectué par le point focal du HCR qui transfère le dossier pour enclencher la procédure d'enquête et de prise en charge. Des formations et des sensibilisations sont menées auprès des personnes déplacées internes et partenaires pour vulgariser ce mécanisme.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

Une collaboration a été établie avec le groupe de travail sur l'engagement communautaire, la redevabilité et ce afin de s'assurer de la prise en compte des besoins spécifiques des femmes, des filles et des minorités sexuelles tout au long du processus d'accès aux abris. A cet effet, l'équipe en charge de ce projet s'est référée des aux évaluations AGD effectuées sur la cible par la section protection pour respecter les recommandations des communautés des déplacés et communautés hôtes et aussi afin de bien pouvoir prendre en considération les besoins spécifiques basés sur l'âge, le sexe et la diversité. Une attention particulière a été portée aux groupes à risque, tels que les minorités, les personnes handicapées et les personnes aux orientations et identités sexuelles diverses et les personnes âgées.

e. Personnes handicapées (PwD) :

La cible dans ce projet compte environ 1% de personnes vivant avec un handicap. Ainsi, la construction des infrastructures a tenu compte des besoins des personnes handicapées en termes de mobilité et d'accessibilité. En travaillant avec les personnes relevant de sa

⁸ En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

⁹ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

compétence et les organismes partenaires, le HCR s'assure que des garanties soient en place pour prévenir ou répondre à toute forme de marginalisation, d'exclusion et de stigmatisation, en utilisant l'approche AGD dans ses interventions.

f. Protection :

Ce projet s'est aligné aux procédures de protection suivies par tous les secteurs intervenant auprès des personnes sous mandat du HCR. Ainsi, dans la mise en œuvre, l'approche communautaire a été privilégiée afin de s'assurer que les besoins des personnes à risques sont pris en compte. De plus, le personnel HCR et ses partenaires ont été formés et équipés pour tout référencement ou orientation sur les questions de protection telle que la lutte contre les VBG et SEA.

g. Éducation :

L'Éducation n'a été prise en compte dans ce projet.

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Oui, le PTM est un composant	Oui, le PTM est un composant	21,502

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, ce programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

La programmation par CBI a été prise en compte après révision du projet car la construction d'abris communautaires a été suspendue à la suite de la décision du Gouvernement de fermer les sites. Les ressources ont été réallouées pour appuyer le processus de retour par la remise directe des espèces aux ménages sinistrés comme allocation de logement .

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
Activité 1.1. Transferts monétaires inconditionnels en faveur des ménages sinistrés en appui au retour	21,502	US\$ 222,498	Abris d'urgence et articles non-alimentaires - Abris et biens non-alimentaires	Avec restriction

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Distribution de cash paquet de retour inondations

<https://twitter.com/UnhcrTchad/status/1654061485222506496>
www.facebook.com/UNHCRTchad/posts

3.5 Rapport du projet 22-RR-CEF-065

1. Information sur le projet			
Agence :	UNICEF	Pays :	Tchad
Secteur / cluster :	Abris et articles non alimentaires Eau, assainissement et hygiène Éducation	Code du projet :	22-RR-CEF-065
Titre du projet :	Réponse multisectorielle aux inondations dans les provinces de N'Djaména, du Logone Occidental et du Mandoul		
Date de début :	07/10/2022	Date de fin :	06/04/2023
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>
Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :		US\$ 83,900,000
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :		US\$ 27,700,000
	Montant reçu du CERF :		US\$ 1,800,020
	Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :		US\$ 527,034
	Partenaires gouvernementaux		US\$ 5,115
	Partenaires ONG internationale		US\$ 482,935
Partenaires ONG nationale		US\$ 38,984	
Croix Rouge / Croissant Rouge		US\$ 0	

2. Résumé des résultats obtenus

En 2022, le Tchad a fait face à la plus grave inondation de son histoire au cours de ces trente dernières années. En effet, outre l'inondation pluviale qui a surtout débuté en août 2022, le pays a été fortement touché par l'inondation fluviale à la suite des débordements des différents fleuves et lacs incluant le Chari, le Logone, le Lac Tchad et d'autres.

Plus de 1,3 million de personnes ont été touchées par des inondations en 2022, dont près de 100 000 personnes se sont déplacées dans les camps de la ville de N'Djaména et 200 000 personnes réparties dans les camps/sites de la province du Lac. Ces personnes ont été dans une situation précaire. Pour répondre aux besoins d'urgence des personnes touchées par les inondations au Tchad en 2022, l'UNICEF a utilisé les contributions financières reçues de bailleurs dont le CERF.

Dans le secteur de l'éducation, la subvention du CERF a permis d'assurer la scolarisation de 26 904 enfants (17 055 filles et 9 849 garçons) affectés par les inondations. Ces élèves ont bénéficié de la distribution des fournitures scolaires composées de cahiers, gommages, règles, ardoises, crayons. Parmi eux, 1 266 élèves (472 filles) ont bénéficié de 500 tables bancs distribués dans les 10 écoles de la ville de N'Djaména. Par ailleurs, sur demande du ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Patriotique, 2 600 autres tables bancs sont en cours de finalisation pour être utilisés à la rentrée scolaire 2023/2024 dans les écoles du Lac, N'Djaména et Logone Oriental. De même, pour assurer la qualité des apprentissages, 735 enseignants (147 femmes et 588 hommes) ont bénéficié des matériels didactiques (règle rigide d'un mètre, équerre, rapporteur). Ainsi, pour cette réponse, un total de 27 639 personnes (élèves et enseignants)

dont 17 202 femmes et 10 437 hommes ont été assistés grâce à la subvention du CERF soit 92% de la cible révisée (30 000 personnes) comme déjà signalé dans le rapport intérimaire.

Dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, la subvention du CERF a permis d'assurer l'approvisionnement en eau potable de 7 500 personnes (2 160 filles, 2 340 garçons; 1 560 femmes et 1 140 hommes) à travers la réhabilitation de 6 pompes à motricité humaine pour les besoins des sinistrés sur les sites de Walia Hadjarai Assalama et le site de Lycée de Walia, la construction de réseau d'adduction d'eau potable de 6 robinets et la distribution de l'eau de javel pour le traitement de l'eau de boisson, l'accès en ouvrage d'assainissement à travers la construction de 364 latrines et la vidange de 6 latrines dans les sites; 200 douches pour la couverture de 7 400 personnes (2 309 filles, 2 131 garçons; 1 539 femmes et 1 421 hommes). La communication pour l'adoption et la culture des bonnes pratiques d'hygiène a touché 57 743 personnes dont 18 015 femmes, 16 630 garçons, 12 011 femmes et 11 087 hommes.

Concernant le résultat 1 (Abris et articles non alimentaires), visant à ce que les ménages les plus vulnérables reçoivent une assistance de qualité en articles non alimentaires, les activités ont été menées selon le chronogramme des activités. L'activité de distribution des transferts monétaires a été réalisée en partenariat avec l'ONG Fédération Luthérienne Mondiale (FLM) pour les personnes affectées par les inondations à N'Djaména. La distribution a démarré le 9 décembre 2022 en coordination avec les autorités administratives responsables de la gestion de crises (Ministère du Genre et de la Solidarité Nationale), le cluster Abris/AME, les leaders et gestionnaires des sites ainsi que les ménages bénéficiaires. Au total, 4 170 ménages (cible de 4 000 ménages, 104%) représentant 20 976 personnes (2 220 femmes, 1 970 hommes, 8 664 filles et 8 122 garçons) non couverts par la réponse humanitaire ont reçu un transfert monétaire de 50 000 FCFA (US\$ 82) sur les sites de Mbayam, Kabé, Miskiné et Walia Hadjarai. De par sa flexibilité, et la marge de liberté qu'il offre aux populations affectées, le transfert monétaire inconditionnel leur permet de prioriser les dépenses selon leurs besoins, et de les autonomiser dans leur vie quotidienne et contribue à leur dignité.

En partenariat avec l'ONG FLM, une assistance en kits AME (boule de savon, pagne, corde, natte, couverture double, seau, bidon, sakhane, sous-vêtements, kit cuisine et moustiquaires) a été apportée à 4 313 ménages (cible de 4 333, 99%) représentant 24 825 personnes (2 628 femmes, 1 685 hommes, 10 462 filles et 10 050 garçons) dans les provinces du Logone Occidental et du Mandoul. Dans la province du Logone Occidental, 1 316 ménages (998 femmes, 318 hommes, 3 763 filles et 3 626 garçons) ont été couverts dans 16 sites et localités du département de Dodje. Dans la province du Mandoul, 2 997 ménages (1 630 femmes, 1 367 hommes et 6 699 filles et 6 424 garçons) ont reçu une assistance dans 10 sites du département de Mandoul Oriental et sept sites et localités du département de Moula.

3. Modifications

Afin d'harmoniser l'implémentation du projet, en Education, la cible a été révisée à la baisse passant de 44 112 à 30 000 personnes (élèves et enseignants). Cette réduction de la cible se justifie par le retour progressif des familles à leur domicile d'une part et à cause du retrait des eaux fluviales et la révision de la couverture géographique par le Cluster Éducation pour répondre aux besoins des provinces prioritaires (Tandjilé, Mayo Kebbi Est, Lac et Logone Oriental) d'autre part. Concernant les besoins, à cause du retrait des eaux du fleuve, les besoins ont évolué, notamment en termes de construction, de réhabilitation et de remblayage des cours des écoles et des Espaces Temporaires d'Apprentissage (ETA).

Avec cette évolution positive de la situation, les nouveaux besoins prioritaires exprimés par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique (MENPC) et les communautés bénéficiaires étaient l'équipement des salles de classe avec des tables bancs. C'est pourquoi, les fonds destinés à la réhabilitation des salles, au remblayage des cours des écoles et la construction des ETA ont donc été utilisés pour fabriquer des tables-bancs au profit des écoles des sites et celles exondées dans la ville de N'Djaména car les matériels avaient été détruits par les eaux.

Au niveau du secteur de l'eau de l'assainissement et de l'hygiène, il n'y a pas eu de changement majeur par rapport au contenu du projet initial. En effet, le poste d'eau autonome était prévu se réaliser à Koundoul. Un des partenaires a pris en charge ce forage. La réalisation de l'UNICEF a été donc déporté au niveau de l'église catholique qui abrite un centre de santé qui accueille aussi bien des enfants et les femmes. Sur une cible de 300 latrines, 364 latrines ont été construites par les partenaires CAIDEL de fait la proximité des sites dans la ville et la présence de la main œuvre comparativement aux autres localités. L'augmentation de ce nombre a facilité l'accès des latrines aux usagers du fait les fosses se remplissent aussi très rapidement. Les latrines d'urgence dans les sites étaient de faible profondeur de dimensions raisonnables par rapport au type de sol (nappe phréatique pas profond) pour éviter les éboulements. Cela fait en sorte que les fosses se remplissent aussi très rapidement.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Éducation									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	0	0	14,700	15,300	30,000	147	588	17,055	9,849	27,639
Total	0	0	14,700	15,300	30,000	147	588	17,055	9,849	27,639

Personnes handicapées (PwD) sur le total

	0	0	52	80	132	0	0	78	75	153
--	---	---	----	----	-----	---	---	----	----	-----

Secteur / cluster	Eau, assainissement et hygiène									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	10,400	9,600	15,600	14,400	50,000	12,011	11,087	18,015	16,630	57,743
Total	10,400	9,600	15,600	14,400	50,000	12,011	11,087	18,015	16,630	57,743

Personnes handicapées (PwD) sur le total

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

	1,560	1,440	2,340	2,160	7,500	2,592	2,809	4,213	3,889	13,503
Secteur / cluster	Abris et articles non alimentaires									
	Prévu					Atteint				
Catégorie	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	10,400	9,600	15,600	14,400	50,000	4,848	3,655	19,126	18,172	45,801
Total	10,400	9,600	15,600	14,400	50,000	4,848	3,655	19,126	18,172	45,801
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	1,560	1,440	2,340	2,160	7,500	0	0	0	0	0

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Dans le cadre de ce projet, il n'y a pas eu de personnes qui ont bénéficié indirectement de ce projet dans le secteur de l'Éducation et Abris et articles non alimentaires. En revanche, dans le secteur du WASH, toutes les personnes qui fréquentent le centre de santé, l'église catholique sont des personnes indirectement ciblées qui utilisent le point d'eau. Il en est de même des agents de santé, des enseignants et des leaders communautaires qui sont sans ce sites. Toutes les personnes ont bénéficié des messages de sensibilisation par leurs pairs. Les points d'eau également construits ont été utilisés par ces personnes.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet L'objectif du projet est d'apporter une réponse multisectorielle aux sinistrés des inondations à travers des interventions rapides et coordonnées dans les secteurs de l'Éducation, du WASH et articles non alimentaires.

Résultat 1 Les ménages les plus vulnérables reçoivent une assistance de qualité en articles non alimentaires

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Abris et articles non alimentaires			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	SN.2a Nombre de personnes ayant reçu une aide en articles non alimentaires de base (e.g. AME), en nature	26,000	24,825	Rapport d'activité des partenaires
Indicateur 1.2	SN.2b Nombre de kits articles non alimentaires de base (e.g. AME) distribués, en nature	4,333	4,313	Rapport d'activité des partenaires
Indicateur 1.3	Cash.2a Nombre de personnes recevant des transferts monétaires inconditionnels spécifiques au secteur	24,000	20,976	Rapport d'activité des partenaires
Indicateur 1.4	Cash.2b Valeur totale des transferts monétaires inconditionnels spécifiques au secteur, distribués en USD	385,000	341,940	Rapport d'activité des partenaires

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur

Indicateur 1.1 : La base de partenaire indique qu'il a eu 181 de ménage de plus, suite au rapport financier du projet en fin mars 2023, une balance positive d'environ 9 millions CFA sur le résultat 5 du projet a été observé. Elle est due à une réduction du coût de commission de l'opérateur Express Union qui était initialement budgétisé à 6% et après négociation, la FLM a réussi à faire les distributions avec un taux de 4,44%. Après échanges avec UNICEF et une autorisation a été donnée pour augmenter le nombre de bénéficiaires. Un ciblage supplémentaire a été fait pour identifier les 181 ménages supplémentaires, dont 120 ménages à Kabé et 61 à Mbayam. Le rapport en version PDF fait mention de cette situation d'augmentation des bénéficiaires.

Indicateur 1.2 : Après vérification sur la base de données du partenaires 20 ménages ont reçu de kits pendant un travail de ratissage de ménage lors de la distribution, mais les résultats n'ont pas été pris en compte dans le rapport final.

	<p>Indicateur 1.3 : Il y avait des distributions en deux vagues, avec ajouts de 1 site dont la compilation dans la base de données n'a pas été complétée. 2,896 bénéficiaires non pas été renseignés. Le calcul automatique ou standardisé de personnes par ménage influe sur le calcul de bénéficiaires réellement atteint. Au total c'est 23,872 bénéficiaires atteint sur 24,000 personnes.</p> <p>Indicateur 1.4 : La différence en cash explique le complément dans le site à ajouter qui n'a pas été prise en compte expliqué dans le cas de l'ajout du site évoqué dans l'indicateur 1.1.</p>
--	--

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Fournir des transferts monétaires à 4 000 ménages à N'Djaména.	ONG Fédération Luthérienne Mondiale (FLM)
Activité 1.2	Fournir une assistance en kits AME à 4 333 ménages au Logone Occidental et Mandoul.	ONG Fédération Luthérienne Mondiale (FLM)

Résultat 2 Les ménages sinistrés par les inondations ont accès aux services WASH pour subvenir à leurs besoins essentiels et prévenir la transmission des maladies diarrhéiques d'origine hydrique.

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster Eau, assainissement et hygiène

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	WS.6 Nombre de personnes ayant accès à une quantité suffisante d'eau potable conformément aux normes et standards du cluster WASH.	7,500	7,500	Rapport d'activité des partenaires IHDL et CAIDEL
Indicateur 2.2	WS.14 Nombre d'installations sanitaires ménagères (latrines ménagères) et/ou d'installations de bains domestiques construites ou remises en état	300	370	Rapport d'activité des partenaires IHDL et CAIDEL
Indicateur 2.3	WS.16a Nombre de personnes recevant des articles EAH essentielles (par exemple, kits EAH/hygiène)	50,000	57,743	Rapport d'activité des partenaires IHDL et CAIDEL
Indicateur 2.4	WS.16b Nombre de kits EAH/hygiène distribués	8,300	8,300	Rapport d'activité des partenaires IHDL et CAIDEL

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur Le projet n'a pas connu une variation approfondie. Les 7443 personnes ont reçu les messages de sensibilisation en plus de personnes ciblées. Ceci pourrait s'expliquer par les visiteurs, les parents qui rendent visites à leurs proches sinistrés.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 2.1	Construction/réhabilitation de points d'eau y compris l'adaptation des infrastructures pour une meilleure résilience aux inondations (si applicable).	ix (06 points) d'eau équipés de Pompe à motricité humaine (PMH) qui ont été réhabilités avec un environnement salubre fonctionnent répondent effectivement aux normes et aux besoins de la population sinistrée sur les sites de

		<p>Walia Hadjarai Assalama et le site de Lycée de Walia par l'ONG CAIDEL. Aussi, 01 poste d'eau équipé de panneau solaire a été réhabilité.</p> <p>Des travaux de réhabilitation consistent à réinstaller une pompe solaire avec un dispositif de 4 panneaux solaires de 300 W. Pour s'assurer de caractéristique de ce forage qui alimente le système, le forage a été soufflé et développé puis un échantillon a été analysé au labo pour s'assurer de la qualité de l'eau physico-Chimique avant l'installation de l'exhaure. Une pompe doseuse avec un réservoir à solution mère de chlore de 100 litres a été installée pour pouvoir assurer le dosage calibré et de façon automatique. Deux bornes fontaines de 6 robinets ont été installées et permettent aux sinistrés d'avoir facilement accès à l'eau potable.</p>
Activité 2.2	Construction/réhabilitation des latrines endommagées y compris des mesures pour l'adaptation des infrastructures aux inondations (si applicable).	<p>Ainsi ce sont 364 latrines et 200 douches d'urgences qui ont été construites. Il faut noter que ces latrines et douches sont séparées hommes/femmes et marqué par des pictogrammes. Les latrines d'urgence souvent de faible profondeur et de dimensions raisonnables par rapport au type de sol pour éviter les éboulements. Cela fait en sorte que les fosses se remplissent aussi très rapidement. Ainsi les latrines défectueuses construites au début des urgences ont été réhabilité. La vidange des fosses et leur réhabilitation continue. Six (06) fosses sont vidangées à Milezi et sept (7) autres à Walia Lycée. Cette activité a commencé à Milezi et s'est étendue à Walia Lycée avec l'appui de vidangeurs manuels de l'Association des AVASE. Des discussions ont permis aux services communaux concernés et CAIDEL de circonscrire les zones de dépotage des boues en toute sécurité. Les constructions des ouvrages d'assainissement ont été faite en concertation avec les usagers et les leaders communautaires.</p> <p>Dans le cadre de la gestion des ordures, la collaboration avec l'association des jeunes éboueurs dénommée Association des Volontaires pour l'Assainissement et la Santé Environnementale (AVASE) a été très importante et le travail a été très apprécié par les gestionnaires de sites et les points focaux de Ministère du Genre. Cette association utilise 2 tricycles, ce qui facilite l'évacuation des ordures. Cette activité sera réalisée en étroite collaboration avec les gestionnaires de sites et les communes et les autorités Municipales qui orientent et donne des conseils sur les zones de dépotoirs.</p>
Activité 2.3	Organisation de séances de promotion de l'hygiène sur le lavage des mains au savon, la prévention des maladies à potentiels épidémiques y compris la COVID-19, le traitement et la conservation de l'eau à domicile, et la gestion des excréta à travers les focus groupes et les radios communautaires.	<p>CAIDEL et IHDL disposent des boites à images UNICEF pour la sensibilisation contre le choléra ainsi que des affiches.</p> <p>La sensibilisation porte à porte a été faite sur les sites. Une autre stratégie qui a permis de toucher un grand nombre de personnes sur les bonnes pratiques et les mesures contre la COVID-19 ainsi que le choléra ce travail est à l'actif des</p>

		<p>animateurs qui sont au nombre de 12 et 24 Reco. Issus de la communauté sinistrée, les relais composés de femmes et des hommes effectuent un travail de qualité afin de faire comprendre à la population le danger de l'insalubrité.</p> <p>09 Ureporters se sont joint à l'équipe de CAIDEL et ont travaillé pendant 22 jours aussi bien avec l'équipe de distribution que l'équipe de sensibilisation. Leur contribution a été aussi bénéfique tant pour les personnes sinistrées que pour l'équipe de CAIDEL. Beaucoup d'expériences ont été partagées. L'équipe utilise également lors de chaque distribution l'hautparleur avec des chansons de lutte contre le corona virus. Cela a été jugé très utile car les bénéficiaires ou non bénéficiaires ont été sensibilisés. L'ensemble de personnes toute de catégorie confondue sensibilisé au moyen d'hautparleur est estimé à au moins 25 000 personnes. Le nombre total de personnes est 57 743 personnes sensibilisées sur les bonnes pratiques et les mesures de lutte contre le COVID-19 et la prévention du choléra.</p>
--	--	---

Résultat 3 Les enfants (filles et garçons) affectés par les inondations accèdent à une éducation inclusive et de qualité.

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Éducation			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 3.1	Ed.2 Nombre d'espaces et/ou de centres d'apprentissage temporaires créés et/ou réhabilités	5	0	N/A
Indicateur 3.2	Nombre d'espaces temporaires d'apprentissage (ETA) mis en place.	5	0	N/A
Indicateur 3.3	Ed.3 Nombre de personnes (enseignants et/ou enfants) ayant reçu du matériel d'enseignement, d'apprentissage et/ou de loisirs	44,112	27,639	Rapports d'activités du Ministère de l'Éducation Nationale et Promotion Civique.
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	À la suite du changement du contexte déjà décrit ci-dessus, la cible était passée de 44 112 personnes à 30 000 personnes. Ce changement de cible se justifie par le retrait progressif des eaux entraînant le retour progressif des personnes affectées à leur domicile. C'est pourquoi le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique et les communautés ont priorisé l'équipement des écoles en tables bancs au lieu des espaces d'apprentissages prévus dans les indicateurs 3.1 et 3.2.			
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 3.1	Des abris d'apprentissages détruits ou endommagés seront réhabilités en collaboration avec les communautés afin d'offrir un environnement d'apprentissage amélioré aux enfants affectés par les inondations.	Non applicable à la suite du changement des priorités.		

Activité 3.2	Des espaces temporaires d'apprentissage (ETA) seront installés dans les zones sinistrées pour assurer la continuité de la scolarisation des enfants.	Non applicable à la suite du changement des priorités.
Activité 3.3	Des matériels scolaires constitués de cahiers, stylos, ardoises, crayons et craies seront achetées et distribués aux élèves affectés par les inondations et des matériels didactiques aux enseignants.	UNICEF

7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés¹⁰ qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)¹¹ :

Pour la distribution des kits AME WASH et du cash, les opérations de ciblage ont été réalisées dans les quatre sites sur la base de critères retenus entre la FLM et UNICEF et discutés avec les sinistrés bénéficiaires. Ces critères étaient entre autres : ménages gérés par des femmes (veuves ou célibataires), ménages avec femmes allaitantes, ménages avec femmes enceintes, ménages avec beaucoup d'enfants, et ménages avec des personnes vivant avec un handicap. Ce travail de ciblage a été fait de concert avec les responsables des sites et les groupes de ménages qui ont permis vraiment à l'équipe de la FLM d'identifier les ménages qui n'ont rien encore reçu depuis le début de cette crise humanitaire.

Avec la participation de la communauté à la base et l'implication des représentants de l'équipe du Ministère du Genre et de la Solidarité, cette distribution a été planifiée en suivant les étapes suivantes :

1. Rencontres avec les autorités administratives en l'occurrence le maire des villes pour bien expliquer l'activité ainsi que la méthodologie
2. Rencontres communautaires avec les ménages et comité des sites pour faire un rappel sur la nature et l'objectif du cash. Des échanges sur les modalités pratiques des journées de distribution incluant l'organisation de la sécurité
3. Partage des listes préliminaires pour discussions et préoccupations
4. Retour aux ménages en cas de questions et de préoccupations sur les listes
5. Affichage des listes définitives.
6. Planification des dates des journées de distribution avec les ménages et le comité du site
7. Transfert de fonds et de listes définitives à Express Union
8. Discussions avec le comité du site et les ménages sur l'arrangement et la sécurité pour la distribution.

Dans le secteur du WASH, les ayant droits (bénéficiaires de cette subvention) étaient impliqués dans toutes les prises des décisions à tous les niveaux. Sur chaque site les leaders et les responsables communautaires ont été régulièrement consultés avant la réalisation des activités telles que la distribution des kits WASH composés essentiellement de savons, les dispositifs de lavage des mains, la

¹⁰ En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

¹¹ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

construction des latrines etc. Ce sont les communautés elles-mêmes qui ont proposé les listes des relais communautaires et les membres de comités de gestion des points formés dans chaque site. Les personnes vivant avec du handicap ont été prises en compte lors des distributions des items WASH et également pendant la construction des latrines. Les points de vue et propositions sont prises en compte pour améliorer la qualité de nos interventions et cela, pour garantir la pérennisation de nos actions sur le terrain.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Une enquête post-distribution a eu lieu. Au cours de cette enquête, une question concernant la gestion des plaintes a été posée aux bénéficiaires. À travers cette question, 98,23 % des bénéficiaires confirment avoir été informé sur les mécanismes de plaintes. Parmi ces bénéficiaires, 88,89% ont affirmé qu'un numéro de contact leur a été partagé dans le but d'appeler pour porter plaintes ou demander de l'aide de la part de la FLM.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

Les partenaires de l'UNICEF ont subi une évaluation PSEA avant de pouvoir signer le document de projet. Ils ont tous été formés sur la PSEA. L'UNICEF s'est assurée que les organisations partenaires disposent d'un code de conduite signé par leur personnel, lequel est également formé. Les bénéficiaires ont également été sensibilisés sur le caractère gratuit de l'assistance

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

Lors de l'évaluation des besoins, une approche participative a été adoptée afin d'assurer la participation effective des femmes, des filles et d'autres minorités. Les données collectées auprès des populations ont été désagrégées par sexe et âge pour mieux identifier les groupes les plus affectés, afin de répondre à leurs besoins spécifiques. Dans le cadre du WASH par exemple, l'implantation et l'orientation des latrines tiennent compte des besoins des femmes et des filles.

e. Personnes handicapées (PwD) :

Les personnes en situation de handicap, en particulier les femmes et les filles, ont été priorisées dans l'identification des bénéficiaires. Les mécanismes communautaires ont constitué des opportunités pour identifier les ménages avec enfants en situation de handicap pour le ciblage.

f. Protection :

La mise en œuvre du projet s'est effectuée en adéquation avec les principes de "Do no harm" (Ne pas nuire) et de sensibilité aux conflits. L'UNICEF, en tant qu'organisation humanitaire agit et exige de ses partenaires d'agir en respect des principes humanitaire d'humanité, d'impartialité et de neutralité. L'application stricte de ces principes garantit déjà une conformité avec le principe de "Do no harm" dans le sens de ne jamais nuire à la dignité des personnes ni à leur intégrité physique ou morale.

g. Éducation :

Pendant ce projet, les aspects liés à l'éducation ont été pris en compte. Deux (02) écoles ont reçu un appui dans le cadre de WASH in Scholl. Il s'agit de Ecole de Fourkoulom et Kousseri dans la sous-préfecture de Baga Sola, Département de Kaya, Province du Lac. Ces écoles ont bénéficié de la sensibilisation sur les bonnes pratiques à hygiène, la gestion de l'hygiène menstruelle accompagné des installations de dispositifs de lavage de mains et les kits d'entretien de l'environnement. Ce financement a permis de renforcer les connaissances des élèves sur les mesures d'hygiène à travers l'éducation à l'assainissement et l'hygiène et l'amélioration des connaissances sur les mesures sanitaires.

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Oui, le PTM est un composant	Oui, le PTM est un composant	20,976

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisée, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

[À remplir]

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
Activité 1.1 Fournir des transferts monétaires à 4 000 ménages à N'Djaména.	20,976	US\$ 341 940	Abris d'urgence et articles non-alimentaires - Abris et biens non-alimentaires	Sans restriction

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
Life after the floods: a difficult adjustment for children	Histoire d'intérêt humain

3.6 Rapport du projet 22-RR-CEF-077

1. Information sur le projet

Agence :	UNICEF	Pays :	Tchad
Secteur / cluster :	Eau, assainissement et hygiène Protection - Protection de l'enfant	Code du projet :	22-RR-CEF-077
Titre du projet :	Réponse multisectorielle aux inondations dans les provinces de N'Djaména et Lac		
Date de début :	30/11/2022	Date de fin :	29/05/2023
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>

Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :	US\$ 83,900,000
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :	US\$ 63,063,466
	Montant reçu du CERF :	US\$ 950,060
	Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :	US\$ 892,829.73
	Partenaires gouvernementaux	US\$ 220,580.48
	Partenaires ONG internationale	US\$ 0
	Partenaires ONG nationale	US\$ 672,249.25
Croix Rouge / Croissant Rouge	US\$ 0	

2. Résumé des résultats obtenus

A la date du 6 novembre 2022, le bilan provisoire des inondations (pluviales et fluviales) était de plus de 1 million de personnes affectées (200 000 ménages) dans 18 des 23 provinces, dont plus de 129 464 sinistrés dans la ville de N'Djaména. Quinze sites ont été identifiés par les autorités de N'Djaména pour abriter les victimes des inondations.

Dans la mise en œuvre de toutes ses activités et dans le cadre de la réponse aux inondations de 2022, l'UNICEF a collaboré avec le Gouvernement, les partenaires coopérants à travers divers mécanismes de coordination, notamment le Comité provincial de crise du Lac, le Comité stratégique de gestion et de prévention des inondations, le ministère du Genre et de la Solidarité nationale, la Croix-Rouge tchadienne, les Agences de Nations Unies notamment le PAM, UNHCR et OIM.

La subvention CERF a permis d'assurer la continuité des interventions menées dans le cadre de la réponse aux sinistrés des inondations dans la commune de N'Djaména (y compris le Chari Barguimi) et le Lac. 15 537 enfants et parents/tuteurs affectés ont reçu un appui psychosocial à travers les espaces ami des enfants, les activités de groupe et le programme de parentalité positive. 628 enfants à risques ont bénéficié des services de protection. La subvention a également permis de renforcer les capacités logistiques des centres sociaux avec 07 motos et matériels de bureaux pour améliorer les services délivrés aux enfants.

Dans le secteur de l'eau de l'assainissement et de l'hygiène, cette subvention du fond CERF mise en œuvre par l'UNICEF en partenariat avec IHDL et CAIDEL a permis à 72 000 personnes (14 977 femmes, 13 823 hommes, 22 463 filles et 20 737 garçons) d'avoir accès à l'eau potable, et à 35 000 personnes dont 7 281 femmes, 6 719 hommes, 10 921 filles et 10 079 garçons d'avoir accès à 950 latrines permettant de rompre avec la défécation en plein air. Les eaux usées sont recueillies dans les puits perdus de 2 mètres maximum de profondeur.

Ce projet a permis de toucher 72 000 personnes sinistrées (22 464 filles, 20 736 garçons 13 824 hommes, 14 976 femmes garçons) ont été sensibilisées sur les sites de Lycée de Walia, Walia Hadjaraye et de l'Église Catholique de Walia, Miskiné, à N'Djaména et les sites Madiri, Rirome, Makarati, Magar, Foulatari, Yakoua, Kokolom et Kaya au Lac.

3. Modifications

Il n'y a pas de changement substantiel par rapport au plan initial.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Eau, assainissement et hygiène									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	14,976	13,824	22,464	20,736	72,000	14,977	13,823	22,463	20,737	72,000
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	14,976	13,824	22,464	20,736	72,000	14,977	13,823	22,463	20,737	72,000

Personnes handicapées (PwD) sur le total

	2,246	2,074	3,370	3,110	10,800	449	415	674	622	2,160
--	-------	-------	-------	-------	--------	-----	-----	-----	-----	-------

Secteur / cluster	Protection - Protection de l'enfant									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	2,500	2,500	7,000	8,000	20,000	1,204	1,091	6,515	6,727	15,537
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	2,500	2,500	7,000	8,000	20,000	1,204	1,091	6,515	6,727	15,537

Personnes handicapées (PwD) sur le total

	375	375	1,050	1,200	3,000	84	76	391	457	1,008
--	-----	-----	-------	-------	-------	----	----	-----	-----	-------

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Dans le secteur de la protection de l'enfant, 21,587 personnes ont participé aux sessions de sensibilisations sur les risques de protection et l'information sur les droits des enfants.

En revanche, dans le secteur de l'eau de l'assainissement de l'hygiène, il n'y a pas eu de personnes qui ont bénéficié indirectement par ce projet.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet	L'objectif du projet est d'apporter une réponse multisectorielle aux sinistrés des inondations à travers des interventions rapides et coordonnées dans les secteurs du WASH et de la Protection de l'Enfance.			
Résultat 1	Les ménages sinistrés par les inondations ont accès aux services WASH pour subvenir à leurs besoins essentiels et prévenir la transmission des maladies diarrhéiques d'origine hydrique.			
Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Secteur / cluster				
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	WS.13 Nombre d'installations sanitaires communales (par exemple, latrines communales) et/ou d'installations de bain communales construites ou réhabilitées. (600 latrines, 350 douches)	950	950	Rapport d'activité des partenaires de mise en œuvre CAIDEL et IHDL
Indicateur 1.2	WS.16a Nombre de personnes recevant des articles EAH essentielles (par exemple, kits EAH/hygiène).	72,000	72,000	Rapport d'activité des partenaires de mise en œuvre CAIDEL et IHDL
Indicateur 1.3	WS.16b Nombre de kits EAH/hygiène distribués	12,000	12,000	Rapport d'activité des partenaires de mise en œuvre CAIDEL et IHDL
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	La cible et la couverture géographique sont maintenues et les objectifs prévus sont atteints selon le calendrier de mise en œuvre. Cette intervention a permis de réduire les GAP sur le terrain et a permis d'améliorer les conditions de vie des sinistrés.			
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 1.1	Construction/réhabilitation des latrines endommagées y compris des mesures pour l'adaptation des infrastructures aux inondations (si applicable).	Après le lancement du projet, des réunions explicatives sur l'approche de ciblage et les critères ont été organisées avec les autorités religieuses et traditionnelles, et autres leaders communautaires ; les chefs des sites retenus. Ainsi, des équipes composées du staff de partenaire de mise en œuvre (IHDL au niveau du Lac et CAIDEL au niveau de N'Djamena) des mobilisateurs communautaires en concertation avec les responsables de sites et les leaders ont procédé au ciblage des ménages bénéficiaires des latrines en tenant compte des critères de vulnérabilité mais aussi de l'espace disponible, de l'orientation et l'emplacement des ouvrages pour		

		rencontrer l'assentiment des usagers. Le standard utilisé est une latrine pour 20 personnes. La main d'œuvre a été recrutée localement sur les sites de déplacés afin de renforcer la capacité des communautés sur les techniques de réalisation des ouvrages (latrines). 950 latrines ont été construites dont 600 sites de Milezi, Miskiné, Lycée de Walia, Église catholique de Walia à N'Djamena et 350 dans les sites de Madiri, Rirome, Makarati, Magar, Foulatari, Yakoua, Kokolom et Kaya au Lac. Les eaux usées sont recueillies dans les puits perdus de 2 mètres maximum de profondeur.
Activité 1.2	Organisation de séances de promotion de l'hygiène sur le lavage des mains au savon, la prévention des maladies à potentiels épidémiques y compris la COVID-19, le traitement et la conservation de l'eau à domicile, et la gestion des excréta à travers les focus groupes et les radios communautaires.	Les partenaires de mise en œuvre que sont Le Centre d'Appui aux Initiatives de Développement Local (CAIDEL) et L'Initiative Humanitaire pour le Développement Local (IHDL) à travers des réalisé communautaires formés ont tenu les séances de sensibilisations dans tous les sites ciblés après avoir reçu un recyclage / formation sur les thématiques clés que sont les lavages des mains, la prévention du COVID-19, la bonne gestion des latrines et des eaux usées, les préventions des maladies comme le paludisme. Des boîtes à images ont été utilisées pour faciliter le travail sur le terrain.
1.3	Distribution des kits WASH	Les partenaires CAIDEL et IHDL pour la distribution des kits ont reçu les 12000 Kit de UNICEF. Les Kits WASH étaient composés de Bidon de 20L, Sakahne 2L, Gobelet 1L, Pot pour bébé, d'eau de javel. En plus des Kits WASH, des kits pour la gestion et l'entretien des latrines. Les leaders communautaires et les chefs de sites ont facilité les ciblage et la distribution des kits aux sinistrés. Des comités WASH ont été mis en place et recyclés pour la gestion des ouvrages ; Des séances d'information et de clarification en lien a été faite avant et pendant la distribution pour donner les informations sur la distribution mais aussi l'utilisation des items. 9 U-reporters se sont joint à l'équipe de CAIDEL et ont travaillé pendant 22 jours aussi bien avec l'équipe de distribution que l'équipe de sensibilisation.

Résultat 2	Les enfants affectés et leurs familles ont accès à un soutien psychosocial et d'autres services clés de protection de l'enfant pour prévenir et répondre aux violences, exploitations et abus.			
Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Secteur / cluster	Protection - Protection de l'enfant			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	CP.5 Nombre d'espaces amis des enfants créés et/ou réhabilités(Nombre d'espaces amis	18	18	Rapport d'activité de la DPAS N'Djamena et APFLT

	des enfants (EAE) fixes et mobiles mis en place.)			
Indicateur 2.2	H.9 Nombre de personnes recevant de services de santé mentale et de soutien psychosocial (enfants, parents et tuteurs).	20,000	15,537	Rapport d'activité de la DPAS N'Djamena et APFLT
Indicateur 2.3	PP.1b Nombre de personnes bénéficiant de parcours de référence (femmes et enfants victimes ou à risque de violences, incluant les VBG, sont identifiés et référés vers des services spécialisés).	200	628	Rapport d'activité de la DPAS N'Djamena et APFLT
Indicateur 2.4	Nombre de ENA/ES identifiés et documentés bénéficiant de la prise en charge alternative et la réunification familiale.	50	397	Rapport d'activité de la DPAS N'Djamena et APFLT
Indicateur 2.5	CC.1 Nombre de staff des partenaires de mise en œuvre recevant une formation pour soutenir la mise en œuvre du programme (Nombre d'acteurs de protection formés sur les normes minimales de protection de l'enfant en situation d'urgence.)	100	78	Rapport d'activité de la DPAS N'Djamena et APFLT
Indicateur 2.6	Nombre d'enfants et des adultes sensibilisés sur la protection, les droits de l'enfant et les mécanismes de signalement des EAS.	35,000	21,587	Rapport d'activité de la DPAS N'Djamena et APFLT
Indicateur 2.7	PP.1a Nombre de mécanismes/circuits de référencement en matière de protection établis et régulièrement mis à jour	7	7	Rapport d'activité de la DPAS N'Djamena et APFLT

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur

Les fonds CERF ont permis de continuer la réponse déjà activée sur les sites des sinistrés en mettant l'accent sur les besoins non couverts ou en assurant la continuité des activités déjà amorcées. Dans ce contexte, une partie de la population ciblée avait déjà été touchée avec d'autres ressources et ne pouvait plus être comptabilisée bien que les interventions aient continué en direction des personnes. Cela explique donc que la cible pour l'appui psychosocial et les sensibilisations n'ont pas été atteints.

Le nombre élevé des enfants et femmes a risque s'explique par le fait que les inondations ont affecté beaucoup de personnes contrairement à la cible prévue. Les prises en charge sont holistiques et concernent le psychosocial, le médical ainsi que d'ordre matériel et alimentaire.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 2.1	Mise en place des espaces amis des enfants.	4 espaces ami des enfants ont été mis en place dans le Lac dans les sites de Maar, Kaya, Kokoloum et Fourkouloum en plus de ces espaces mis en place, une dizaine de stratégies mobiles ont été développées pour atteindre le maximum d'enfants dans les sites des

		sinistrés par APFLT. Les centres sociaux N°1, N°3, N°7 de la commune de N'Djamena ont mené des stratégies avancées dans les communautés sinistrées retournées dans les quartiers de départ.
Activité 2.2	Prise en charge psychosociale des enfants (y compris les enfants vivant avec handicap) et des parents affectés par la crise dans les espaces amis des enfants.	<p>13 242 enfants : 6 515 filles et 6 727 garçons ont bénéficié de soutien psychosocial à travers les espaces amis des enfants fixes et en stratégies mobiles. Diverses activités récréatives, ludiques, de compétences de vie courante ont été organisées pour renforcer la résilience des enfants et adolescents.</p> <p>2 295 parents ont bénéficié d'activités de groupe y compris 90 soit 55 femmes et 35 hommes qui ont participé activement au programme de parentalité positive. Les parents ont pris part à 12 sessions de discussions durant 3 mois sur entre autres la perception de l'enfance, la discipline positive, la communication avec l'enfant, la gestion du stress, la planification des ressources. Cette formation a permis aux parents concernés de développer leurs capacités parentales et recevoir des astuces, outils et ressources pour mieux interagir avec leurs enfants.</p>
Activité 2.3	Documentation et référencement des enfants et femmes victimes ou à risque de violences basées sur le genre vers des services spécialisés.	628 enfants (357 filles et 271 garçons) à risque ont été identifiés et ont reçu différents services de protection y compris la prise en charge psychosociale, les appuis alimentaires, matériels et les références vers les hôpitaux et prise en charge médicale dans la commune de N'Djamena.
Activité 2.4	Identification, documentation, prise en charge alternative et réunification des ENA/S.	La prise en charge alternative de 397 ENA/ES dont 228 filles et 169 garçons a été assurée à travers le suivi régulier dans les familles d'accueil temporaires, la fourniture soutien psychosocial, le référencement vers les services appropriés et les actions visant la réunification familiale. Cette intervention a été mise en œuvre par APFLT dans le Lac.
Activité 2.5	Formation des acteurs sur les normes minimales de la protection de l'enfant en situation d'urgence.	<p>60 travailleurs sociaux appartenant aux services de la délégation provinciale du Genre pour la commune de N'Djamena formés sur la gestion de cas en protection de l'enfance dans la commune. 4 responsables des jardins d'enfants et 10 travailleurs sociaux ont été formés pour l'animation du programme de parentalité positive dans la commune de Ndjamena.</p> <p>14 intervenants sociaux ont été formés sur la prise en charge psychosociale dans le Lac pour mieux répondre aux besoins des enfants.</p> <p>7 centres sociaux de la commune de N'Djamena ont par ailleurs bénéficié de motos et matériels de bureaux pour renforcer la disponibilité et la qualité des services de protection délivrés aux enfants.</p>

Activité 2.6	Sensibilisation des d'enfants et des adultes sur la protection et les droits de l'enfant y compris sur les canaux de signalement des EAS.	7 comités de protection ont été mis en place, formés et ont reçu du matériel pour l'identification et le référencement des cas de protection de l'enfant et pour mobiliser les communautés autour des droits et la protection des enfants. 21 587 personnes (13 342 enfants, 8 345 adultes) ont participé à des séances de sensibilisations sur la prévention des risques de protection de l'enfant, les droits de l'enfant y compris les procédures d'enregistrement à la naissance.
--------------	---	--

7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés¹² qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)¹³ :

Afin d'assurer la redevabilité envers les ménages les plus vulnérables, avant et pendant la mise en œuvre du projet, les communautés ciblées étaient impliquées dans toutes les prises des décisions et ce, à tous les niveaux. Sur chaque site, les leaders, les responsables communautaires, les femmes et les enfants ont été régulièrement consultés avant la réalisation des activités comme la mise en place des espaces ami des enfants.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Des mécanismes de retour d'informations et de plaintes existent dans tous les sites d'intervention. Une équipe a été mise en place et est composée des leaders communautaires auprès desquels remontent les abus ou toute autre forme d'abus mettant en cause les principes humanitaires. Les plaintes sont systématiquement évaluées et les mesures correctives sont apportées de commun accord avec les communautés bénéficiaires.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

L'UNICEF applique le principe de la tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des abus sexuels commis par le personnel humanitaire. Tous les membres du personnel de l'UNICEF, y compris les consultants et les partenaires, ont l'obligation de signaler les allégations d'exploitation et d'abus sexuels à travers un système d'alerte et d'orienter les victimes vers une assistance appropriée. Lors des sessions de formation des agents de santé et acteurs communautaires impliqués dans le projet, un briefing a été donné à l'ensemble des participants sur la protection contre les exploitations et abus sexuels. Les agents de santé et les relais communautaires étaient responsables de rapporter tout cas d'abus à travers les mécanismes de signalement en place.

¹² En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

¹³ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

Les partenaires de la protection de l'enfant, du WASH en situation d'urgence au niveau national et dans la province du Lac et de N'Djamena ont été formés sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels. L'UNICEF s'est assuré que les organisations partenaires disposent d'un code de conduite qu'elles font signer à leur personnel et les forment sur la protection contre les abus et l'exploitation sexuels. Les bénéficiaires ont été sensibilisés sur le caractère gratuit de l'assistance humanitaire ; et ont été encouragés à transmettre leurs préoccupations concernant l'exploitation et l'abus sexuels et toutes autres plaintes à travers les mécanismes de signalement existants. Au cours de la mise en œuvre de ce projet, la dimension PSEA a été prise en compte à travers la formation et l'orientation de toutes les parties prenantes, en l'occurrence les partenaires de mise en œuvre et les entreprises. Cette approche a permis de recadrer, de limiter et réduire les risques.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

interventions de la protection cible en règle générale les enfants les plus vulnérables en particulier les filles adolescentes développent activités qui vont réduire leur exposition aux risques de protection et accroître leur autonomisation notamment les groupes de pairs, les compétences de vie courante et les services de gestion de cas. Dans le secteur du WASH, l'intervention sur la construction des latrines et des kits WASH a tenu compte des femmes et des jeunes filles et des femmes en âge avancé et des bébé. Ainsi, des consultations aux femmes ont été faite avant l'implantation des latrines.

e. Personnes handicapées (PwD) :

Les enfants en situation de handicap et les membres des communautés ont été régulièrement consultés pour favoriser leur inclusion au sein des activités organisées et lever les goulots possibles à leur participation. De plus, des séances d'échanges sous forme ludique ont été organisées au sein des espaces ami des enfants pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination des enfants en situation de handicap. Dans le secteur du WASH, les constructions / réhabilitation ont tenu compte de l'accès aux ouvrages par les personnes vivant avec un handicap. Toutes les activités ont été beaucoup plus renforcé pour faciliter l'accès à ces personnes.

f. Protection :

Durant la mise en œuvre, la protection a travaillé de concert avec les autres secteurs dont l'éducation et l'eau Hygiène et assainissement sur l'intégration des messages de protection dans les autres secteurs. Le secteur EAH a également pris en compte les espaces ami des enfants dans la construction des ouvrages.

g. Éducation :

Ce financement a permis de renforcer les connaissances des enfants et leurs parents sur les risques de protection spécifiques aux situations d'inondation et mobiliser la communauté autour des droits des enfants. Des formations, les sensibilisations pour l'adoption des bonnes pratiques clés WASH sont des formes d'éducation pour les communautés. Aussi des comités WASH ont été mis en place et formé sur les questions WASH.

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Non	Non	N/A

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

Cette subvention n'a pas prévu de cash transfert dans le secteur WASH et Protection

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
N/A	N/A	N/A	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
Life after the floods: a difficult adjustment for children	Histoire d'intérêt humain

3.7 Rapport du projet 22-RR-WFP-057

1. Information sur le projet

Agence :	WFP	Pays :	Tchad
Secteur / cluster :	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire	Code du projet :	22-RR-WFP-057
Titre du projet :			
Date de début :	24/08/2022	Date de fin :	23/02/2023
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>

Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :	US\$ 15,000,000
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :	US\$ 0
	Montant reçu du CERF :	US\$ 1,500,000
	Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :	US\$ 157,698
	Partenaires gouvernementaux	US\$ 0
	Partenaires ONG internationale	US\$ 0
	Partenaires ONG nationale	US\$ 132,890
Croix Rouge / Croissant Rouge	US\$ 24,808	

2. Résumé des résultats obtenus

Grâce à cette subvention du CERF, le PAM et ses partenaires ont assisté toutes les personnes ciblées – 31,472 personnes – pendant la durée du projet aux provinces de Tandjile, Logone Occidental et de Mandoul.

Dans la mise en œuvre de toutes ces activités dans le cadre de la réponse aux inondations de 2022, le PAM a collaboré avec la contrepartie gouvernementale à travers le ministère du genre et de la solidarité nationale tant au niveau national que régional mais aussi avec les autorités locales des différentes provinces ciblées. Dans le cadre du « One UN », le PAM a aussi travaillé avec d'autres agences onusiennes dans le cadre de la coordination, la synergie et la complémentarité (OCHA, UNFPA, UNICEF, HCR, OIM, etc.). Le PAM s'est aussi appuyé sur l'expérience et les capacités opérationnelles de ses partenaires coopérants, y compris la Croix Rouge du Tchad (CRT), Action humanitaire pour le Développement (ACHDEV) et Secours Catholique pour le développement (SECADEV). A noter que ces partenaires ont une présence opérationnelle dans le Sud du Tchad et travaille déjà avec le PAM dans le cadre d'autres projets.

Le PAM a effectué régulièrement des suivis sur sites (on-site monitoring) et des groupes de discussions avec les bénéficiaires pour évaluer le niveau de satisfaction de ces derniers par rapport aux activités. Sur la base de ces suivis, des rencontres ont eu lieu avec les différents partenaires pour discuter des renforcements continus de la qualité de mise en œuvre des activités. Ces activités de suivi ont soutenu l'accompagnement technique à des partenaires et l'échange continu avec les bénéficiaires. Cela étant dans le but de capitaliser les bonnes pratiques et les leçons apprises.

3. Modifications

La mise en œuvre du projet s'est déroulée comme planifié tout au long de la période couverte par le rapport. Le PAM et ses partenaires ont évalué les risques opérationnels et le contexte avant de distribuer l'aide, ce qui leur a permis d'atténuer les difficultés potentielles susceptibles de retarder la distribution de l'aide aux personnes ciblées. En conséquence, aucune modification n'a été apportée sur le plan initial

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	7,443	6,089	9,867	8,073	31,472	6,927	5,863	9,401	9,281	31,472
Total	7,443	6,089	9,867	8,073	31,472	6,927	5,863	9,401	9,281	31,472
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	394	323	523	428	1,668	367	311	498	492	1,668

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Pas applicable

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet Les personnes vulnérables touchées par les inondations dans les zones ciblées sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels pendant et après le choc.

Résultat 1 Les 31,472 personnes sinistrées vulnérables ciblées reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante une assistance alimentaire qui répond à leurs besoins alimentaires immédiats pendant au moins trois mois (temps minimum nécessaire pour la reconstruction de leurs abris et moyens d'existence)

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	Pourcentage des personnes sinistrées assistées qui estiment que leurs situations de sécurité alimentaire s'est améliorée. (≥ 75%)	75	66	MVAM
Indicateur 1.2	Cash.2a Nombre de personnes recevant des transferts monétaires inconditionnels spécifiques au secteur	31,472	31,472	Rapports des partenaires coopérants
Indicateur 1.3	Cash.2b Valeur totale des transferts monétaires inconditionnels spécifiques au secteur, distribués en USD	1,010,879	1,004,818	PAM

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur L'écart mineur par rapport au premier indicateur résulte des effets durables des inondations, qui ont dépassé la période d'assistance prévue dans le cadre de ce financement.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Ciblage des départements et villages les plus touchés ainsi que des ménages sinistrés vulnérables	PAM, partenaires et autorités communautaires
Activité 1.2	Diverses réunions au niveau national et dans les provinces (de coordination et d'information avec les différents acteurs tels que OCHA, les comités nationaux impliqués dans la gestion de cette crise, etc.) mais aussi de sensibilisation auprès des bénéficiaires de l'assistance (sur sa nature, son objectif, sa durée, sa provenance, etc.)	PAM et partenaires
Activité 1.3	Organisation des distributions de cash aux ménages sinistrés vulnérables.	Partenaires et Express Union
Activité 1.4	Activités de suivi et évaluations incluant le suivi sur sites et les discussions de groupes avec les bénéficiaires en vue de s'assurer que les opérations sont menées suivant les principes directeurs humanitaires mais aussi en vue	PAM

de bien comprendre le niveau de satisfaction des bénéficiaires par rapport à l'assistance et son utilisation au niveau des ménages.	
---	--

7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés¹⁴ qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)¹⁵ :

Un ciblage communautaire a eu lieu avant la distribution de l'assistance, ce qui a assuré l'implication des personnes touchées par les inondations, y compris les groupes les plus vulnérables. Des comités de ciblage ont été constitués avec des personnes de la communauté qui ont une bonne connaissance des conditions de vie des ménages sinistrés, y compris leaders communautaires, leaders religieux, femmes, personnes de différents groupes d'âge. Les comités ont soutenu l'élaboration des critères de vulnérabilité et les listes des ménages plus vulnérables. Les ont été validé conjointement par les comités de ciblage, partenaire coopérant, PAM, et les autorités compétentes. En outre, les leaders communautaires ont soutenu les distributions par la sensibilisation de la population et la résolution des plaintes.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Le PAM a des notes procédurales (SOP) pour assurer le bon fonctionnement du mécanisme de gestion des plaintes. Ceci consiste en une ligne verte gérée par des opérateurs (deux femmes, un homme) qui parlent les langues locales de la population des zones ciblées. Les plaintes reçues sont enregistrées dans une base de données sécurisées et transmises de façon confidentielle aux personnels du PAM concerné selon un processus de traitement des plaintes bien établi. En outre, pour ce projet le PAM a mis en place avec ses partenaires des bureaux d'assistance (helpdesk) sur les sites de distribution pour assurer une majeure accessibilité de toute la population cible.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

Les plaintes liées à SEA sont transmises de manière confidentielle au point focal PSEA du Bureau PAM au Tchad. Le point focal PSEA transfère le cas au bureau des inspections et investigations du PAM par courriel dans les 24 heures suivant la réception de la plainte. Le point focal a orienté les plaignants vers les services pertinents pour les survivant(e)s de VBG en s'assurant que leur sécurité, santé et besoins ont été priorisés.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

¹⁴ En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

¹⁵ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

Le PAM a priorisé les femmes cheffes de ménage, et en particulier les femmes les vulnérables (femmes âgées, femmes handicapées, femmes souffrant de maladies chroniques) dans le ciblage, ainsi que la représentation des femmes dans les comités de ciblage. Pour toute activité d'implication des communautés cibles (y compris sensibilisations, PDM, consultations) le PAM a assuré la participation améliorée et équitable des femmes et des hommes ; ceci inclut la collecte des données ventilées par sexe, âge, handicap et autres attributs sociodémographiques, y compris les dynamiques intrafamiliales.

e. Personnes handicapées (PwD) :

Pendant la période du projet, les sites de distribution étaient accessibles et dignes pour les personnes handicapées. Le PAM et ses partenaires ont priorisé la distribution aux personnes handicapées et qu'elles ont accès aux informations sur l'assistance et au mécanisme de plainte conformément à leurs capacités.

f. Protection :

Une analyse des risques de protection a été conduite, ce qui a permis au PAM de mettre en place des mesures d'atténuation convenables pour assurer une distribution d'assistance digne et sécurisée pour toute la population ciblée. Le PAM a identifié les barrières relatives à la distribution de l'assistance et les a éliminées avec succès pour que les personnes les plus vulnérables, y compris les personnes handicapées et personnes âgées reçoivent l'assistance.

g. Éducation :

Pas applicable.

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Oui, le PTM est la seule intervention dans le projet CERF	Oui, le PTM est la seule intervention dans le projet CERF	31,472

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

Ce projet entre dans le cadre d'une intervention d'urgence en vue de sauver des vies des personnes sinistrées vulnérables qui ont tout perdu à la suite des inondations. Un montant de 7,000XAF en espèce a été distribué par personne par mois qui équivaut à la valeur du panier alimentaire complet pour pouvoir couvrir les 2,100 Kcal par personne par jour. Le PAM a collaboré avec son partenaire financier Express Union pour achever la distribution de l'assistance avec succès.

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
Assistance alimentaire d'urgence	31,472	US\$ 1,004,818	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire	Sans restriction

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
« En appui au plan de réponse du Gouvernement tchadien, le PAM a fourni de l'aide alimentaire à plus de 60 000 personnes à ce jour »	https://twitter.com/WFP_Chad/status/1588917326862487552
« 160,000 people reached thanks to support from @francediplo @SweMFA @EDA_DFAE @UNCERF @USAIDSAvesLives »	https://twitter.com/WFP_Chad/status/1592809308508807170
« WFP Chad supported the Gov. by distributing so far 1.6 million USD of cash, 196 tons of food to affected people, and nutritional assistance to 1,400 children »	https://twitter.com/WFP_Chad/status/1606204663845466112

3.8 Rapport du projet 22-RR-WFP-066

1. Information sur le projet

Agence :	WFP	Pays :	Tchad
Secteur / cluster :	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire	Code du projet :	22-RR-WFP-066
Titre du projet :	Assistance alimentaire d'urgence aux personnes affectées par les inondations dans les		
Date de début :	31/10/2022	Date de fin :	30/04/2023
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>

Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :	US\$ 14,300,000
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :	US\$ 2,000,000
	Montant reçu du CERF :	US\$ 1,300,000
	Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :	US\$ 133,164
	Partenaires gouvernementaux	US\$ 0
	Partenaires ONG internationale	US\$ 0
	Partenaires ONG nationale	US\$ 18,644
Croix Rouge / Croissant Rouge	US\$ 114,520	

2. Résumé des résultats obtenus

Grâce à cette subvention du CERF, le PAM et ses partenaires ont assisté 27,448 personnes ciblées pendant la durée du projet à N'Djamena et le Lac.

Le PAM a collaboré avec la contrepartie gouvernementale à travers le ministère du genre et de la solidarité nationale tant au niveau national que régional mais aussi avec les autorités locales des différentes provinces ciblées. Dans le cadre du « One UN », le PAM a aussi travaillé avec d'autres agences onusiennes dans le cadre de la coordination, la synergie et la complémentarité (OCHA, UNFPA, UNICEF, HCR, OIM, etc.). Et enfin, le PAM s'est aussi appuyé sur l'expérience et les capacités opérationnelles de ses partenaires coopérants, y compris la Croix Rouge du Tchad (CRT) et Solidarités International (SOSIT).

Le PAM a effectué régulièrement des suivis sur sites (on-site monitoring) et des groupes de discussions avec les bénéficiaires pour évaluer le niveau de satisfaction de ces derniers par rapport aux activités. Sur la base de ces suivis, des rencontres ont eu lieu avec les différents partenaires pour discuter des renforcements continus de la qualité de mise en œuvre des activités. Ces activités de suivi ont soutenu l'accompagnement technique à des partenaires et l'échange continu avec les bénéficiaires. Cela étant dans le but de capitaliser les bonnes pratiques et les leçons apprises.

3. Modifications

La mise en œuvre du projet s'est déroulée comme planifié tout au long de la période couverte par le rapport. Le PAM et ses partenaires ont évalué les risques opérationnels et le contexte avant de distribuer l'aide, ce qui leur a permis d'atténuer les difficultés potentielles

susceptibles de retarder la distribution de l'aide aux personnes ciblées. En conséquence, aucune modification n'a été apportée sur le plan initial.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	6,492	5,311	8,605	7,040	27,448	6,042	5,113	8,198	8,095	27,448
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	6,492	5,311	8,605	7,040	27,448	6,042	5,113	8,198	8,095	27,448
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	357	292	473	387	1,509	332	281	451	445	1,509

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Pas applicable.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet Les personnes vulnérables touchées par les inondations dans les zones ciblées sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels pendant et après le choc.

Résultat 1 Les 27,448 personnes sinistrées vulnérables ciblées reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante une assistance alimentaire qui répond à leurs besoins alimentaires immédiats pendant au moins trois mois (temps minimum nécessaire pour la reconstruction de leurs abris et moyens d'existence)

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	Moyenne de l'indice des stratégies d'adaptation basées sur la consommation alimentaire (RCSI).	<17	13	MVAM
Indicateur 1.2	Cash.2a Nombre de personnes recevant des transferts monétaires inconditionnels spécifiques au secteur	27,448	27,448	Rapports des partenaires coopérants
Indicateur 1.3	Cash.2b Valeur totale des transferts monétaires inconditionnels spécifiques au secteur, distribués en USD	876,103	874,351	PAM

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur Les résultats ciblés ont été atteints.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Ciblage des départements et villages les plus touchés ainsi que l'enregistrement des ménages sinistrés vulnérables	PAM, partenaires et autorités communautaires
Activité 1.2	Diverses réunions au niveau national et dans les provinces (de coordination et d'information avec les différents acteurs tels que OCHA, les comités nationaux impliqués dans la gestion de cette crise, etc.) mais aussi de sensibilisation auprès des bénéficiaires de l'assistance (sur sa nature, son objectif, sa durée, sa provenance, etc.)	PAM et partenaires
Activité 1.3	Organisation des distributions de cash aux ménages sinistrés vulnérables.	Partenaires et Express Union
Activité 1.4	Activités de suivi et évaluations incluant le suivi sur sites et les discussions de groupes avec les bénéficiaires en vue de s'assurer que les opérations sont menées suivant les principes directeurs humanitaires mais aussi en vue de bien comprendre le niveau de satisfaction des bénéficiaires par rapport à l'assistance et son utilisation au niveau des ménages.	PAM

7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés¹⁶ qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)¹⁷ :

Le projet était centré autour de la communauté cible, qui ont participé, grâce aux résultats de consultations, à la sélection des termes de modalités de transfert et l'organisation les distributions pour éviter que celles-ci respectent le principe de « Do No Harm ».

Les partenaires coopérants du PAM qui ont mis en œuvre ce projet ont collaboré également aux représentants des populations ciblées par l'assistance dans les différentes activités clés telles que les activités d'information et de sensibilisations précédant les distributions.

Ça a permis d'adapter la stratégie de communication pour faire passer les messages clés à l'ensemble des dites populations concernant l'assistance et ce, incluant les personnes à besoins spécifiques.

Pour le suivi, les communautés ont été consultées continuellement à travers les discussions de groupes que le personnel au PAM a conduit pour collecter des informations sur leur niveau de satisfaction, l'utilisation de l'assistance au sein des ménages.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Le PAM a des notes procédurales (SOP) pour assurer le bon fonctionnement du mécanisme de gestion des plaintes. Ceci consiste en une ligne verte gérée par des opérateurs (deux femmes, un homme) qui parlent les langues locales de la population des zones ciblées. Les plaintes reçues sont enregistrées dans une base de données sécurisées et transmises de façon confidentielle aux personnels du PAM concerné selon un processus de traitement des plaintes bien établi. Le PAM mis en place avec ses partenaires des bureaux d'assistance (helpdesk) sur les sites de distribution pour assurer une majeure accessibilité de toute la population cible.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

Les plaintes liées à SEA sont transmises de manière confidentielle au point focal PSEA du Bureau PAM au Tchad. Le point focal PSEA transfère le cas au bureau des inspections et investigations du PAM par courriel dans les 24 heures suivant la réception de la plainte. Le point focal a orienté les plaignants vers les services pertinents pour les survivant(e)s de VBG en s'assurant que leur sécurité, santé et besoins ont été priorisés.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

Dans la mesure du possible, les femmes ont été désignées comme cheffes de ménage lors de l'enregistrement des ménages bénéficiaires. Une attention particulière a été portée sur les femmes les plus vulnérables (femmes âgées, femmes handicapées, femmes souffrant de maladies chroniques). Pour toute activité impliquant les communautés cibles (y compris les sensibilisations, et les consultations) le PAM a assuré de promouvoir la participation améliorée et équitable des femmes et des hommes (Au moins 50-50). Les

¹⁶ En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

¹⁷ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

outils de collectes d'informations utilisés pour enregistrer les ménages cibles ont été conçus de manière à permettre la désagrégation des données par sexe, âge, handicap et autres attributs sociodémographiques, y compris les dynamiques intrafamiliales.

Un couloir spécial a été mis en place pour servir les personnes à besoins spécifiques afin que celles-ci ne soient pas obligées de rester trop longtemps sur les sites de distribution. Il s'agit entre autres des femmes enceintes et allaitantes, des personnes âgées, des personnes handicapées, et autres besoins spécifiques.

e. Personnes handicapées (PwD) :

Pendant la période du projet, les sites de distribution étaient accessibles et dignes pour les personnes handicapées. Le PAM et ses partenaires ont priorisé la distribution aux personnes handicapées et qu'elles ont accès aux informations sur l'assistance et au mécanisme de plainte conformément à leurs capacités.

f. Protection :

Une analyse des risques de protection a été conduite, ce qui a permis au PAM de mettre en place des mesures d'atténuation convenables pour assurer une distribution d'assistance digne et sécurisée pour toute la population ciblée. Le PAM a identifié les barrières relatives à la distribution de l'assistance et les a éliminés avec succès pour que les personnes les plus vulnérables, y compris les personnes handicapées et personnes âgées reçoivent l'assistance.

g. Éducation :

Pas applicable.

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Oui, le PTM est la seule intervention dans le projet CERF	Oui, le PTM est la seule intervention dans le projet CERF	27,448

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

Ce projet entre dans le cadre d'une intervention d'urgence en vue de sauver des vies des personnes sinistrées vulnérables qui ont tout perdu à la suite des inondations. Un montant de 7,000XAF en espèce a été distribué par personne par mois qui équivaut à la valeur du panier alimentaire complet pour pouvoir couvrir les 2,100 Kcal par personne par jour. Le PAM a collaboré avec son partenaire financier Express Union pour achever la distribution d'assistance avec succès.

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
Assistance alimentaire d'urgence	27,448	US\$ 874,351	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire	Sans restriction

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
« En appui au plan de réponse du Gouvernement tchadien, le PAM a fourni de l'aide alimentaire à plus de 60 000 personnes à ce jour »	https://twitter.com/WFP_Chad/status/1588917326862487552
« 160,000 people reached thanks to support from @francediplo @SweMFA @EDA_DFAE @UNCERF @USAIDSavesLives »	https://twitter.com/WFP_Chad/status/1592809308508807170
« WFP Chad supported the Gov. by distributing so far 1.6 million USD of cash, 196 tons of food to affected people, and nutritional assistance to 1,400 children »	https://twitter.com/WFP_Chad/status/1606204663845466112

3.9 Rapport du projet 22-RR-WHO-037

1. Information sur le projet			
Agence :	WHO	Pays :	Tchad
Secteur / cluster :	Santé	Code du projet :	22-RR-WHO-037
Titre du projet :	Appui sanitaire d'urgence aux sinistrés des inondations dans les provinces du Mandoul, logone Occidentale, Sila, le Lac et Ndjamena		
Date de début :	04/10/2022	Date de fin :	03/04/2023
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>
Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :		US\$ 3,800,000
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :		US\$ 0
	Montant reçu du CERF :		US\$ 799,459
	Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :		US\$ 0
	Partenaires gouvernementaux		US\$ 0
	Partenaires ONG internationale		US\$ 0
	Partenaires ONG nationale		US\$ 0
Croix Rouge / Croissant Rouge		US\$ 0	

2. Résumé des résultats obtenus

Cette subvention RR du CERF, a permis à l'OMS de disponibiliser 20 kits sanitaires d'urgence, 5 kits cholera et 5 kits anti paludiques pour la prise en charge de 101 219 personnes de Ndjamena, du Logone Occidentale, du Sila, du Mandoul et du lac dans le cadre des inondations pluviales et fluviales qu'a connu le pays.

3. Modifications

Le projet n'a pas connu de modification par rapport au projet initial. Toutes les activités prévues ont été réalisées dans le délai.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Santé									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	24,793	24,317	26,859	25,310	101,279	24,793	24,317	26,859	25,310	101,279
Total	24,793	24,317	26,859	25,310	101,279	24,793	24,317	26,859	25,310	101,279
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	3,719	3,648	4,029	3,397	14,793	3,719	3,648	4,029	3,397	14,793

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

20256 personnes représentant 20% de la communauté hôte ont bénéficié des soins et autres services de santé puisque des centres de santé ont été approvisionnés en médicaments

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet Réduire la morbidité et la mortalité de la population vulnérable (enfants de moins de cinq ans, femmes enceintes) des épidémies liées aux inondations.

Résultat 1 Renforcer les capacités des provinces sanitaires

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster Santé

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	Nombre province sanitaire ayant reçu les équipements médico-techniques et les médicaments (5 : N'Djamena, Logone Occidental, Mandoul, Sila, et le Lac)	5	5	Bordereaux de livraison
Indicateur 1.2	H.8 Nombre de consultations de soins de santé primaires fournies (80% des 101,279)	81,023	81,023	Registre de consultation
Indicateur 1.3	H.1a Nombre de kits sanitaires d'urgence livrés aux établissements de santé(20 kits médicaux d'urgences, 5 kits diarrhéiques, 20 kits anti paludique)	45	45	Bordereaux de livraison

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur N/A

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Achat et distribution des équipements médico-techniques médicaments	20 kits médicaux d'urgences, 5 kits diarrhéiques, 20 kits anti paludique ont été mis à disposition par l'OMS
Activité 1.2	Consultations de soins de santé primaires fournies	MSPP

Résultat 2 Supervision et suivi réguliers des activités assurées dans les zones ciblées

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster Santé

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	Nombre de visites de supervision mensuelles effectuées par le directeur régional de la santé, le responsable du district médical, et l'OMS dans les centres de santé et les hôpitaux soutenus	3	10	Rapport de supervision

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur		Pour un meilleur suivi des activités et s'assurer de la qualité des soins
Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 2.1	Effectuer une supervision mensuelle des établissements de santé	OMS/MSPP

7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés¹⁸ qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)¹⁹ :

Une évaluation impliquant l'OMS et les délégations sanitaires impliquées a été faite afin d'évaluer la bonne marche du projet. Au cours de cette évaluation des échanges fructueux sur les problèmes que rencontrent les populations au quotidien ont été identifiés et ont permis d'apporter des solutions rectificatives.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Nous avons mis en place un cadre de plainte qui est porté par le représentant de la communauté et adressé directement à la Délégation sanitaire. L'OMS en collaboration avec les délégations sanitaires statue sur la portée de la plainte puis fait un feed back à la communauté à travers leur leader.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

Des boîtes à suggestions ont été mis dans les centres de santé pour recueillir les plaintes qui devront être analysées avec les représentants des bénéficiaires afin de trouver des solutions correctives. Les plaintes liées à SEA devront être également transmises de manière confidentielle au point focal PSEA. Avec l'accord des victimes, elles seront orientées vers les services pertinents pour leur prise en charge en s'assurant que leur sécurité, santé et besoins soient priorités

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

Le projet a pris en compte toute la population ciblée sans discrimination d'âges et de sexes pour l'accès aux soins de qualités gratuits. Toute fois une priorité a été faite aux femmes, filles les plus vulnérables et les enfants enfin de garantir une prise en charge équitable à tout le monde. Des séances de sensibilisation impliquant les femmes ont été organisées dans les centres et dans la communauté afin que les violences soient dénoncées et que leurs victimes soient prises en charge.

¹⁸ En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

¹⁹ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

e. Personnes handicapées (PwD) :

Dans la prise en charge médicale les personnes avec handicap et les personnes les plus vulnérables (personnes âgées.) ont été prioritaires. Dans le cas d'inaccessibilité, les ambulances ont été mises a contribution pour les amener vers les centres de santé. Des équipes mobiles ont été mises en place pour des soins à domiciles pour les personnes âgées et même les personnes avec handicaps ne pouvant pas se déplacer.

f. Protection :

Au niveau de la santé, les agents sont déjà tenus à la confidentialité médicale. Les soins sont prodigués en tenant compte de la sécurité et la dignité de toutes les personnes. Des cloisons et des séparations existent dans les centres de santé et les hôpitaux qui garantissent des soins normaux. L'OMS étant le garant des normes et procédures aucune barrière pouvant empêcher les personnes et en particulier les personnes les plus vulnérables comme femmes, filles, personnes handicapées, personnes âgées à avoir accès aux soins médicaux n'a été permise car il avait une équipe mobile qui pouvait se déplacer.

g. Éducation :

N/A

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Non	Non	[À remplir]

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considérée comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisées dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisée, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

[À remplir]

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
[À remplir]	[À remplir]	US\$ [À remplir]	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant
[À remplir]	[À remplir]	US\$ [À remplir]	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant
[À remplir]	[À remplir]	US\$ [À remplir]	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
	<u>Aucune épidémie après trois mois de gestion des inondations – YouTube</u>
	<u>Publications Twitter - Don de médicament dans la province du Lac</u>
	<u>Publications Twitter <u>Don de médicament au district de Toukra</u></u>

ANNEXE: FINANCEMENTS DU CERF TRANSFERES AUX PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

CERF Project Code	Cluster/Sector	Agency	Partner Type	Total CERF Funds Transferred to Partner US\$
22-RR-WFP-057	Food Assistance	WFP	RedC	\$132,890
22-RR-WFP-057	Food Assistance	WFP	NNGO	\$12,463
22-RR-WFP-057	Food Assistance	WFP	NNGO	\$12,346
22-RR-WFP-066	Food Assistance	WFP	RedC	\$114,520
22-RR-WFP-066	Food Assistance	WFP	NNGO	\$18,644
22-RR-HCR-028	Shelter and Non-Food Items	UNHCR	NNGO	\$269,531
22-RR-HCR-028	Shelter and Non-Food Items	UNHCR	INGO	\$96,821
22-RR-HCR-028	Water, Sanitation and Hygiene	UNHCR	INGO	\$74,036
22-RR-HCR-028	Water, Sanitation and Hygiene	UNHCR	NNGO	\$3,600
22-RR-HCR-028	Education	UNHCR	INGO	\$248,327
22-RR-HCR-028	Health	UNHCR	INGO	\$12,000
22-RR-HCR-028	Water, Sanitation and Hygiene	UNHCR	INGO	\$30,742
22-RR-HCR-032	Shelter and Non-Food Items	UNHCR	INGO	\$24,888
22-RR-HCR-032	Shelter and Non-Food Items	UNHCR	NNGO	\$391,399
22-RR-IOM-033	Shelter and Non-Food Items	IOM	INGO	\$249,840
22-RR-FPA-042	Gender-Based Violence	UNFPA	NNGO	\$78,877
22-RR-FPA-042	Gender-Based Violence	UNFPA	NNGO	\$8,114
22-RR-CEF-077	Child Protection	UNICEF	NNGO	\$134,865
22-RR-CEF-077	Child Protection	UNICEF	GOV	\$45,828
22-RR-CEF-065	Shelter and Non-Food Items	UNICEF	INGO	\$482,935
22-RR-CEF-077	Water, Sanitation and Hygiene	UNICEF	NNGO	\$537,384
22-RR-CEF-065	Water, Sanitation and Hygiene	UNICEF	NNGO	\$38,984
22-RR-CEF-065	Water, Sanitation and Hygiene	UNICEF	GOV	\$5,115
22-RR-CEF-077	Water, Sanitation and Hygiene	UNICEF	GOV	\$171,228
22-RR-CEF-077	Water, Sanitation and Hygiene	UNICEF	GOV	\$3,527